

# En commun

La revue de la laïcité en province de Liège #01

avril > juin 2026



## La culture : champ de bataille démocratique

La « guerre culturelle »,  
une stratégie de la confusion

Jean Blairon

Le théâtre pour réveiller  
des résistances endormies

David Murgia

L'invitée Lisette Lombé  
Le feu aux mots

**En commun**, périodique trimestriel, est édité par l'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et l'Établissement d'Assistance morale du Conseil Central Laïque de la Province de Liège. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteur·rices. Les légendes et inserts ainsi que certains titres et chapeaux sont de la rédaction.

**Éditrice responsable** Véronique Limère, présidente. Boulevard de la Sauvenière 33-35, 4000 Liège.

**Comité de rédaction** Charlotte Collot, Céline Gérard, Aline Kockartz, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Catherine Maréchal, Grégory Pogorzelski.

**Rédactrice en chef** Céline Gérard – Secrétariat de rédaction Charlotte Collot

**Photos** Centre d'Action Laïque de la Province de Liège – Unsplash.org – Flickr.com – IStockphoto.

**Avec la collaboration de** Jean Blairon, Charlotte Collot, Céline Gérard, Erik Lamy, Arnaud Leblanc, Yvette Lecomte, Isabelle Leplat, Sophie Liégeois, Véronique Limère, Lisette Lombé, Jean-Gilles Lowies, David Murgia, Grégory Pogorzelski, Philippe Reynaert.

**Administration** Jehona Krenzi, Pascale Riga, Valérie Runfola.

Création de la maquette Erik Lamy – Impression Centre d'impression de la Province de Liège – Mise en page Arnaud Leblanc.

© 2026 Laïcité Province de Liège. Sauf illustration avec indication contraire, contenu sous licence Creative Commons, utilisation non commerciale et citation de la source. Les illustrations sans crédit sont de l'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

L'asbl Centre d'Action Laïque de la Province de Liège met en œuvre toutes les mesures pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. Pour toute question, demande de suppression ou de modification de coordonnées, adressez-vous à [administration@calliege.be](mailto:administration@calliege.be) ou au 04 232 70 40.

Numéro clôturé le 30 mars 2026.  
Tirage 3 500 exemplaires.

**Vous souhaitez aider En commun ?**  
Versez une contribution sur le compte BE48 0682 1400 1427 avec en communication : En commun.

# Notre avenir à toutes et tous se construit **En commun**

Envie de recevoir  
votre exemplaire ?  
**Abonnez-vous  
gratuitement !**



Pas assez de temps pour me lire ? Désabonnez-vous par mail à [administration@calliege.be](mailto:administration@calliege.be).

**Nous remercions nos partenaires :** la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse, la Première, les Villes de Liège, Seraing et Waremme.



# La culture, espace de liberté et de résistance



Par **Véronique Limère**

présidente du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la revue *En commun*, le nouveau trimestriel de la laïcité en province de Liège. Après plus de 30 ans, des milliers d'articles, des centaines de contributeur·rices, *Salut & Fraternité* évolue et devient *En commun*. Le même engagement dans un nouveau format plus lisible et plus ancré dans l'actualité mais toujours porté par les valeurs de liberté et de vivre-ensemble.

À chaque numéro, *En commun* proposera un espace de réflexion et d'actualité autour des questions de société chères à celles et ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la laïcité. Éditée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, la revue sera alimentée par le travail de chercheur·euses, et de personnes engagées dans le progrès de la société, animées par les valeurs de liberté, de solidarité et d'émancipation pour tou·tes.


Pour ce premier numéro, *En commun* a choisi de consacrer son dossier thématique à la culture.

La culture est l'un des piliers d'une société démocratique. En nourrissant l'esprit critique, elle permet la rencontre entre différents points de vue et donne à chaque individu les moyens de décrypter et de comprendre le monde qui l'entoure. Elle offre un espace pour raconter, questionner, contester mais aussi pour imaginer. Lorsqu'elle éclaire

les angles morts, bouscule les certitudes, élargit les horizons, la culture joue un rôle de contre-pouvoir démocratique salutaire. Sans elle, le débat public s'appauvrit, la pensée s'uniformise.

Pourtant, en Belgique francophone, ce secteur essentiel se trouve aujourd'hui menacé. Le sous-financement chronique fragilise les institutions, les associations, les compagnies et les artistes qui peinent à assurer la continuité de leurs activités et à développer de nouveaux projets. La précarité des métiers culturels s'accroît, rendant difficile l'émergence de nouvelles voix.

À ces difficultés peuvent s'ajouter des pressions idéologiques qui cherchent à orienter ou à conditionner les soutiens publics mettant à mal la liberté associative. Parallèlement, la concentration du pouvoir de diffusion entre

les mains de quelques grandes plateformes numériques impose sa logique : une uniformisation des contenus liée aux diktats des algorithmes avec pour effet de réduire la diversité des œuvres visibles et de marginaliser les productions locales. Dans ce contexte, soutenir la culture revient à défendre un espace de liberté, de pluralisme et de création indispensable à la vitalité démocratique. Investir dans la culture, c'est stimuler notre capacité collective à penser, débattre, créer un avenir... en commun! 

**« LA CULTURE EST  
L'UN DES PILIERS  
D'UNE SOCIÉTÉ  
DÉMOCRATIQUE. »**

12 > 41 Le DOSSIER  
La culture : champ de bataille démocratique



< 14

**Produire de la culture et conforter la démocratie**

Par Yvette Lecomte



< 18

**La « guerre culturelle », une stratégie de la confusion**

Par Jean Blairon

24 >

**Réenchâter les politiques culturelles**

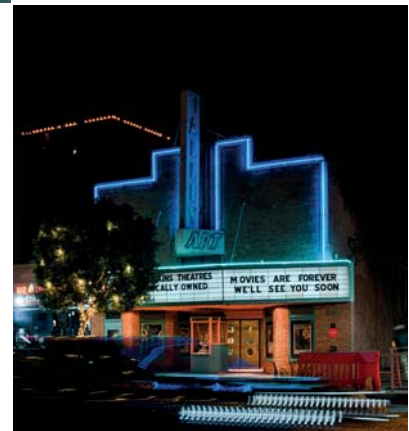
Par Jean-Gilles Lowies

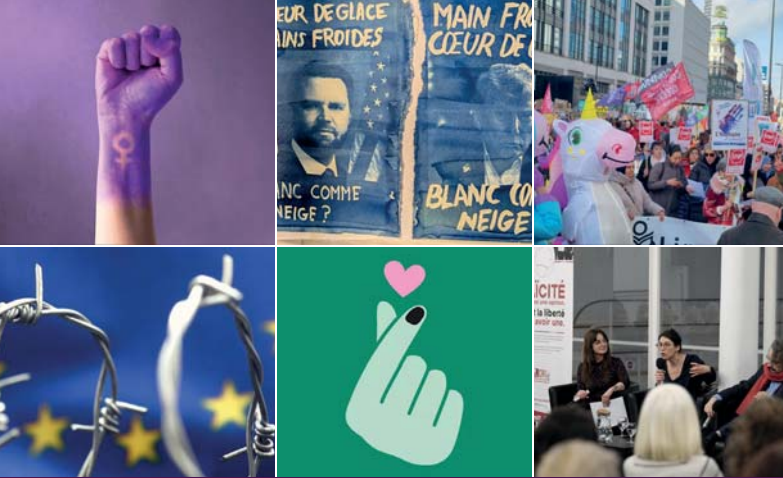


28 >

**Cinéma : l'exception culturelle est loin d'être un long fleuve tranquille !**

Par Philippe Reynaert





42 ^

L'ASSOS

**Festival Paroles d'humains :  
25 ans et toujours fringant !**



< 32

**Le théâtre  
pour réveiller  
des résistances  
endormies**

Rencontre avec David Murgia



46 ^

L'INVITÉE – Lisette Lombé  
**Le feu aux mots**

36 >

**La Cité Miroir,  
lieu d'exception  
au service de  
l'éducation,  
du débat et de la  
culture**

Par Sophie Liégeois

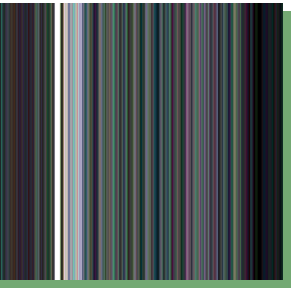


50

L'ACTU

**Loi Quintin :  
gouverner sans contestation**

## ACTIVITÉ



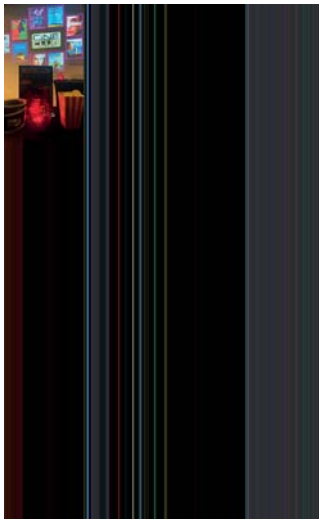
### Où sont les femmes ?

Des femmes ont inventé, gouverné, écrit, combattu, soigné, créé... et pourtant, l'histoire les a souvent reléguées dans l'ombre tandis que la langue continue, aujourd'hui encore, de les minorer. L'absence des femmes dans les manuels scolaires, les dictionnaires, les plaques de rue ou les récits patrimoniaux n'est pas un simple oubli. C'est le résultat d'une

invisibilisation systémique, opérée à la fois par les récits historiques, par les archives et par les structures mêmes du langage.

Le 10 mars, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a organisé une rencontre où Marie-Élisabeth Henneau (historienne, ULiège), Laurence Rosier (linguiste, ULB) et Apolline Vranken (architecte, plateforme *L'Architecture qui dégenre*) ont croisé leur regard de spécialistes et mis en lumière les rouages de cette invisibilisation.

Dans cette perspective de restauration du récit commun, des initiatives voient le jour comme le RAS, le Répertoire d'Artistes Surprenantes. Ce répertoire, disponible gratuitement sur le site de l'UNamur, met en lumière 50 artistes femmes belges de différentes disciplines artistiques (arts plastiques, danse, musique). Pensé comme un outil pédagogique, il propose aux élèves de découvrir d'autres figures d'identification dans un paysage artistique où les femmes ont longtemps été invisibilisées.



## ACTIVITÉ

### Ciné-Scène

De septembre à juin, le ciné-club *Ciné-Scène* propose, en priorité, aux étudiant-es de l'enseignement supérieur officiel de la région liégeoise, dix films (un par mois) traitant d'une même thématique, renouvelée chaque année. La programmation se veut éclectique (films d'art et d'essai, classiques du cinéma, documentaires, films de cinéastes réputés...) et exigeante. Chaque film est censé apporter, à chaque fois, un regard nouveau,



## ENGAGEMENT

### Cycloparade

Le dimanche 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège était présent à la Cycloparade. Nous étions nombreux-ses, à vélo et à pied, à défiler dans les rues de Liège pour dénoncer les atteintes aux droits des femmes et des minorités de genre et rappeler une chose essentielle : quand les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête.

Cette année, la Cycloparade était placée sous le thème des résistances, passées et présentes. Nous avons célébré celles et ceux qui ont lutté hier et celles et ceux qui continuent aujourd'hui. Il est important de se rappeler que nos droits ont été obtenus par les luttes collectives. Ensemble, continuons de résister !

porteur et original sur le thème retenu. Ces ciné-club visent à alimenter la réflexion, questionner la société et ses enjeux et développer l'esprit critique. N'hésitez pas à découvrir la programmation 2025-2026 consacrée à la thématique « *Elles ! L'autre moitié de l'Humanité* », sur leur page Facebook.

Les projections ont lieu dans les locaux de l'athénée Léonie de Waha, Boulevard d'Avroy 86 (sauf exception).

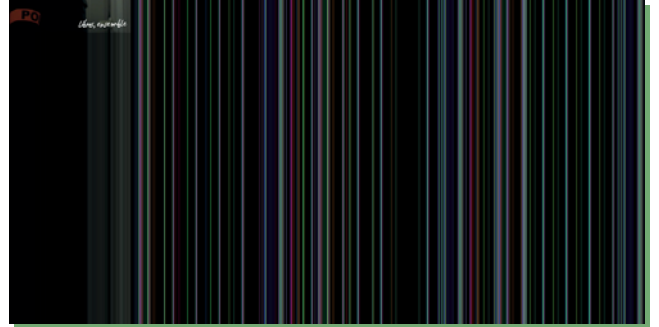




## Visites domiciliaires : le Conseil d'État étrille l'avant-projet de loi de l'Arizona

Après un avis déjà très critique du Conseil d'État rendu en 2020, il est à nouveau constaté que le dispositif législatif prévoyant d'autoriser des visites domiciliaires (permettant à l'État d'entrer de force dans un domicile privé, sur autorisation judiciaire, pour arrêter une personne sans titre de séjour) envisagé par le gouvernement Arizona porte des atteintes graves à des droits fondamentaux, en particulier l'inviolabilité du domicile et le droit au respect de la vie privée et familiale, garantis par la Constitution et les conventions internationales.

Le Conseil d'État est clair : le texte présente un déséquilibre structurel entre l'objectif poursuivi et le respect des libertés fondamentales. Il doit être fondamentalement revu. Le Centre d'Action Laïque, tout comme de nombreuses autres associations, dénonce une criminalisation accrue des personnes étrangères et appelle à rejeter ce texte.



Carte blanche :



## « Hitler était de gauche », une réécriture inquiétante de l'Histoire

Plus de 2 000 messages révisionnistes en commentaire d'un *reel Facebook* de l'émission Libres Ensemble du Centre d'Action Laïque inquiètent au plus haut point. Cette séquence est une partie d'un entretien avec Simon Gronowski, rescapé de la Shoah, dans laquelle il appelle à lutter contre l'extrême droite.

Selon Johann Chapoutot, professeur d'histoire à la Sorbonne à Paris et spécialiste du nazisme, nous assistons à une réécriture, une révision de l'histoire qui consiste à disculper l'extrême droite et à réorienter la culpabilité sur « la gauche ». Pour lui les GAFAM, les cinq grands géants américains du numérique, sont directement responsables de l'ampleur qu'a pris ce genre de

discours. Leurs dirigeants défendent une idéologie suprémaciste, raciste, antisémite et masculiniste et la répandent sur leurs réseaux. Heureusement, face à ces commentaires, nombreux ont été les partages et analyses qui démontent point par point ces contre-vérités. Et ça, c'est rassurant !

Découvrez l'entretien de Libres Ensemble avec Johann Chapoutot *Hitler était-il de gauche ? Johann Chapoutot décrypte les contre-vérités.*





## ENGAGEMENT

## Refusons les déportations de masse en Europe !

Nous voulons toutes et tous vivre en sécurité et contribuer à notre communauté ! Le nouveau règlement de la Commission européenne sur l'expulsion risquerait de déchirer des familles, multiplierait les détentions et transformerait la migration en un marché lucratif pour les entreprises privées de sécurité et de surveillance. Nous appelons l'UE à choisir la bienveillance, la dignité et l'humanité, plutôt que la peur et le profit.

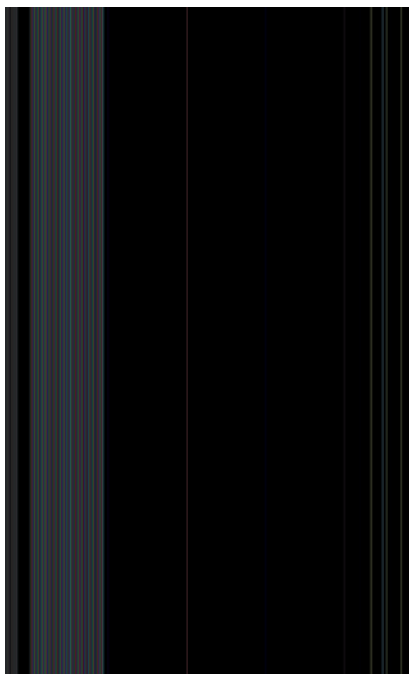


[action.wemove.eu/...](https://action.wemove.eu/)



## ACTIVITÉ

## Le règne de l'ICE ou la terreur ici et là-bas



Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, on observe une escalade des violences et des intimidations exercées par la police fédérale de l'immigration (ICE) dans plusieurs grandes villes des États-Unis. Nous avons toutes et tous, à cet égard, en mémoire les terribles images des assassinats de Renée Good et d'Alex Pretti. Bien qu'existant depuis des années, l'ICE et ses récents débordements à Minneapolis sont partout dans les médias : organisation de grandes rafles, violences arbitraires, intimidations, etc.. Ces dérives s'inscrivent dans une vision ultra sécuritaire encouragée par l'administration Trump, mêlant militarisation, propagande nationaliste et rhétorique déshumanisante, comme le montrent les campagnes de recrutement de l'ICE ou encore

les diverses communications du ministère de la Sécurité intérieure.

Aujourd'hui, face à ces méthodes d'une rare brutalité, résistons à la haine et la division et faisons preuve de solidarité et d'entraide entre humains. C'était le message que souhaitait faire passer un des ateliers d'expression politique du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le 5 mars dernier. Ces ateliers, organisés régulièrement à La Cité Miroir, permettent à chacune et chacun de s'essayer à différentes techniques artistiques avec toujours les mêmes objectifs : inviter à réfléchir, à libérer son potentiel artistique concernant divers sujets comme son rapport à la politique, aux inégalités sociales, à l'actualité ou encore à la société dans laquelle les participant-es rêvent de vivre.

Plus d'infos : [solidarité@calliege.be](mailto:solidarité@calliege.be)



POSITION

## Attentat antisémite à Liège le 9 mars 2026

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège condamne fermement l'acte criminel contre la synagogue de Liège et exprime sa solidarité avec la communauté juive. La laïcité plaide pour une coexistence pacifique des citoyen·nes quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques. S'attaquer à un lieu de culte, c'est s'en prendre à la liberté de conscience et à nos valeurs fondamentales. C'est par la solidarité et le dialogue que nous souhaitons créer un monde commun.

POSITION

## Pour une loi ambitieuse qui renforce l'effectivité des droits

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est signataire de la lettre ouverte à la ministre Vanessa Matz concernant l'avant-projet de loi sur l'accès non numérique aux administrations fédérales. Nous saluons la volonté d'améliorer l'accès hors-ligne aux administrations mais tel qu'il est rédigé, ce projet n'assure pas un accès effectif aux droits fondamentaux pour une part importante de la population. Cette loi doit garantir à chaque citoyen·ne la possibilité d'accomplir ses démarches administratives via un canal non numérique en garantissant l'accès via des guichets, téléphones et courriers postaux.

Cette carte blanche est parue dans *Le Soir* du 28 janvier 2026.



Plongez au cœur  
des combats pour une société  
plus juste et plus solidaire!

VISITEZ LE PARCOURS IMMERSIF

# EN LUTTE

HISTOIRES D'ÉMANCIPATION ET DE SOLIDARITÉ

À LA CITÉ MIROIR À LIÈGE

place Xavier-Neujean 22 - 4000 Liège

Informations et réservations:  
04 230 70 50 – reservation@citemiroir.be

[www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)



Une réalisation  
du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège



# Le dossier





# La culture : champ de bataille démocratique



© Antonio Molinari – Unsplash.org

# Produire de la culture et conforter la démocratie



Par Yvette Lecomte,  
inspectrice-directrice honoraire pour la Culture à la Fédération Wallonie-Bruxelles

---

En Wallonie et à Bruxelles, à partir des années 1950 et en particulier dans les années 1960 et 1970, nous avons construit des politiques culturelles à la hauteur d'enjeux démocratiques égalitaires ressentis, énoncés et poursuivis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces politiques culturelles tiennent compte et du rôle que remplit la culture pour chaque individu quel qu'il soit, quelle que soit sa classe sociale, à quelque culture qu'il ou elle se « rattache » et de l'histoire des arts. Il faut distinguer deux concepts : d'une part, la démocratisation de la culture soit un processus censé permettre l'accès déclaré pour tout·e citoyen·ne aux œuvres de notre patrimoine ; d'autre part, la démocratie culturelle, un processus qui permet et l'expression de chaque citoyen·ne, considéré·e isolément et en tant que membre de collectifs, et le partage de ces expressions dans la société.

## Définir la culture

Pour approcher le rôle de la culture en démocratie, dans ces années 1960 et 1970, Marcel Hicter propose une définition très complète de la culture qui reste très pertinente aujourd'hui et énonce les fondements de ce rôle : « *La culture est une attitude, une volonté de dépassement personnel total, de son corps, de son cœur, de son esprit, en vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin. C'est la priorité que l'on donne au plus-être sur le plus-avoir. C'est le sens de ses responsabilités au sein de nos diverses communautés : cette culture-là bannit la tour d'ivoire, exige envers les autres une attitude d'accueil, de dialogue; notre humanisme doit être celui du coude-à-coude, de l'homme qui commence à l'autre; c'est la participation, c'est l'action, c'est la prise de conscience du besoin de s'exprimer et la maîtrise du ou des moyens de cette expression (...)*<sup>1</sup> ».

## Un pilier de la démocratie ?

Cette approche de la démocratie culturelle, cette culture-là peut-elle être un pilier de la démocratie et à quelles conditions ? Pour répondre à cette question, peut-on s'entendre sur le fait qu'un des fondements de la démocratie, c'est le débat des idées, des imaginaires et des hypothèses d'action à court, moyen et long terme ? La pratique culturelle produit ce débat permanent, mis en forme dans différents langages (par exemple l'art dramatique, les arts plastiques, l'écriture, la production d'analyses rigoureuses, l'audiovisuel, la musique, etc.). Il est aussi organisé par la présentation des œuvres réalisées et l'organisation diversifiée de leur communication, de leur « diffusion ».

Notons que pour contribuer à ce vaste débat, pour être citoyen-ne responsable, critique, actif-ve et solidaire (CRACS), différentes conditions sont nécessaires. Il faut pouvoir exprimer et rencontrer la capacité et le désir de se situer soi, face à soi-même et face aux autres, et de dialoguer avec les autres mais également celle de l'audace de l'expression, sous toute forme choisie par « l'émetteur ». La connaissance de langages permet cette expression et la possibilité de leur pratique permanente, l'entraînement à celles-ci, augure de leur utilisation et de leur vitalisation. Des lieux publics ou ouverts doivent rendre possibles les rencontres positives (qu'elles soient sensorielles, réflexives...) avec d'autres par

l'entremise de créations-productions culturelles. Les politiques culturelles visant le développement de la démocratie doivent favoriser ces conditions qui permettent l'expression de tout-e citoyen-ne mais c'est aussi la pratique par chacune et chacun qui y contribue.

## Des risques sur la culture

Mais des risques pèsent sur cette culture. Les politiques culturelles publiques font épisodiquement – et c'est le cas aujourd'hui – l'objet de mises en cause idéologiques masquées notamment derrière des « raisons budgétaires » (réduction des budgets publics, exigence de rentabilisation financière des productions culturelles). La transformation de la circulation des productions culturelles en un marché économique de biens culturels et sa rentabilisation profitable ne visent pas la fonction d'épanouissement symbolique pour les individus et leurs collectifs (le « dépassement » invoqué par Marcel Hicter). Ainsi en va-t-il aujourd'hui de la culture comme de l'éducation, qui sont des processus combinés.

### « DES LIEUX PUBLICS OU OUVERTS DOIVENT RENDRE POSSIBLES LES RENCONTRES POSITIVES AVEC D'AUTRES (...) »

La recherche de l'exploitation maximisée du « temps de cerveau disponible<sup>2</sup> » et les moyens et techniques utilisés pour ce faire entravent et la liberté d'expression, les capacités critiques et les compétences humaines nécessaires pour exercer une pratique culturelle libre et créative.

La maîtrise des langages, des canaux de communication et des contenus qu'ils véhiculent est un combat crucial aujourd'hui. Comment pouvons-nous échapper à l'« inondation de la zone avec de la merde », selon l'expression de Steve Bannon ? Comment les citoyen-nés peuvent-ils désigner le réel de manière libre, transfigurée ou non, si ce n'est en résistant à l'arsenal de communication déployé devant nous ?

## Défendre la culture

Alors, certes il est important de continuer à affirmer la culture comme un bien commun et un droit fondamental, en ce temps de « bataille culturelle » telle que définie et menée par des forces politiques extrêmes. À ce point, il ne semble pas dès lors idiot de rappeler l'importance de soutenir les politiques culturelles publiques que notre État démocratique a mises en place en y participant, en les vivifiant, en les donnant à connaître et en les développant.



Début des années 2020, le monde de la culture s'est soulevé avec les initiatives *Still standing for culture*. Des mobilisations plus que jamais d'actualité.

Il est important de défendre leur caractère de service public pour opposer aux diktats du marché ce qui est favorable au dépassement personnel et collectif, au renforcement de la force agissante des individus et de leurs collectivités. Et il m'apparaît aussi nécessaire de s'entraîner à l'audace de s'exprimer.

Il est donc utile de soutenir et de défendre des organisations, des individus qui mettent ces pratiques culturelles en œuvre et de participer de près à l'élaboration de la politique culturelle. J'en profite pour signaler ici que nous disposons en Belgique d'une loi dite Loi du Pacte culturel qui consacre ce droit des citoyen·nes belges à la participation à l'élaboration des politiques culturelles et à la gestion des organismes culturels<sup>3</sup>.

En soutenant la production culturelle, la nôtre et celle d'autres, en produisant et en entretenant les liens sociaux que supposent les moments et lieux de sa communication et de son partage, en permettant et en organisant le débat direct quelle que soit la forme qu'il prenne et quel que soit le langage qu'il emprunte, en suscitant des confrontations

symboliques de représentations, d'idées, de ressentis, nous créons du commun, nous nourrissons des processus de création d'un « plus commun » construit sur des expressions assumées, confrontées et surtout, mises en partage. C'est pour moi le sens de l'action culturelle. C'est aussi une action qui relève de la gratuité mais une action à haute valeur sociale et démocratique ajoutée.

1. Marcel Hicter, *Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle. Introduction au colloque du Conseil de l'Europe sur l'avenir des arts du spectacle* (1976).
2. Expression utilisée en 2004 par Patrick Lelay, alors PDG de TF1 : « Pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à CocaCola, c'est du temps de cerveau disponible », cité in Olivier Mannoni, *Coulée Brune. Comment le fascisme inonde notre langue*. Paris, Ed. Héloïse d'Ormesson, 2024.
3. Loi du 16 juillet 1973 relative à la protection des tendances idéologiques et philosophiques. Elle édicte entre autres des principes de participation des citoyen·nes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle, à la gestion et à l'administration des organismes culturels ; elle fixe des garanties relatives à l'utilisation des infrastructures culturelles.

# La « guerre culturelle », une stratégie de la confusion



Par Jean Blairon,  
docteur en philosophie et lettres

La presse s'est fait récemment l'écho de propos tenus par la Ministre des médias Jacqueline Galant à l'encontre de la RTBF : « *On espère qu'avec ces deux changements (le remplacement du directeur de l'information et de l'administrateur général de la chaîne, ndlr.), on pourra apporter une ligne (éditoriale, ndlr.) un peu différente, qui ira de l'autre côté de l'échiquier politique. (...) Il y a quand même beaucoup de gauchos dans la nouvelle génération de journalistes de la RTBF.* »

La Ministre a été rappelée à l'ordre par sa Ministre-Présidente, mais pas par le président de son parti. *La Libre* en parlait ainsi : « Aujourd'hui, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, qui défend Jacqueline Galant, estime venu le temps de dépasser la simple critique offusquée et d'influer directement sur le fonctionnement de la RTBF. S'inspirant d'une lecture gramscienne du combat politique, le patron des libéraux francophones est engagé dans une « bataille culturelle » qui s'applique, entre autres, à la sphère médiatique. Aux yeux de « GLB », les idées du MR doivent irriguer davantage le débat public : c'est en modelant les perceptions politiques que l'on prépare les futures victoires électorales<sup>1</sup>. »

## Une extraordinaire confusion

Nous sommes en face, avec un tel commentaire, d'une extraordinaire confusion. Le penseur marxiste Antonio Gramsci a cherché à comprendre dans son œuvre pourquoi les contradictions du processus de production capitaliste n'ont pas suffi à conduire à sa chute ou à son renversement ; il trouve la cause de cet échec dans la présence d'une domination culturelle, qui serait une domination consentie : un consentement aux représentations et valeurs dominantes est fabriqué puis auto-imposé par ceux qui les subissent<sup>2</sup>.

On ne peut pas dire que cette domination culturelle (en d'autres temps, on eût dit cette aliénation) ait cessé, ni même qu'elle ait diminué. Pierre Bourdieu parle par exemple dès les années 1990 de la conversion des responsables politiques de gauche aux postulats, raisonnements, valeurs et recettes du néo-libéralisme ; pour s'en convaincre, il suffit de constater le recours massif par tous les partis aux consultants capitalistes pour évaluer, concevoir, voire diriger les politiques publiques.

La stratégie politique attribuée au président du MR procède à un incroyable « renversement de fronts » : le dominant culturel, partisan d'un néo-libéralisme exacerbé et des inégalités qu'il produit, charrie et justifie serait en fait lui-même la victime d'une domination culturelle et médiatique massive !

Cette stratégie pourrait permettre un double profit : se mettre au service des dominants socio-économiques (en se faisant le garant de la préservation de leur domination et de leurs avantages, fiscaux par exemple) tout en se présentant aux yeux des dominés comme une victime (selon le schème « seul contre tous ») – c'est-à-dire comme une victime comme eux.

Ce schème victimaire peut parler aux dominés habités par le ressentiment ou la crainte du déclassement et même les conduire à se radicaliser, comme le montre le sociologue Farhad Khosrokhavar à propos de ceux qu'il appelle « les petits blancs<sup>3</sup> ».

Réduite à sa structure constitutive, cette opération de « renversement de toutes les valeurs » peut être décrite comme l'articulation de trois déplacements : construire une fausse similitude entre le dominant et le dominé (le « seul contre tous » pouvant parler à ceux qui se sentent abandonnés par l'État – État que l'on veut par ailleurs affaiblir ; le schème

1. Pourquoi Georges-Louis Bouchez et le MR ciblent particulièrement la RTBF, sur [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be), le 07/02/2026.
2. J. Blairon, « La gauche et la bataille culturelle », sur [www.intermag.be](http://www.intermag.be).
3. Farhad Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, « Interventions », 2014. Les « petits blancs » sont ceux qui sont rejetés par leur propre société et estiment que les immigrés sont mieux traités qu'eux.

## « LA GUERRE CULTURELLE SE CARACTÉRISE PAR SON CARACTÈRE ABSOLUTISTE. (...) »

« force spéciale<sup>4</sup> » pouvant venir au secours de cet héroïsme personnel auto-proclamé) ; transformer le représentant des dominants en porte-parole des victimes, lui-même se présentant comme victime d'une « idéologie dominante » et comme ne faisant pas partie de « l'establishment » qui méprise ses victimes ; déplacer l'adversaire : l'exploiteur est remplacé par le proche (le compagnon d'infortune) dont on veut se distinguer absolument (parce qu'il est étranger, qu'il se complaît dans l'assistanat, qu'il est supposé capter des ressources dont on est soi-même privé, etc.) : quand on se protège de son voisin de palier ou de celui qui est à la rue, on n'a pas le temps d'aller demander des comptes à qui vit bien plus loin dans un quartier résidentiel fermé<sup>5</sup>.

### Bataille ou guerre ?

On peut se demander par ailleurs si l'on n'a pas quitté la logique de la bataille culturelle pour entrer dans une logique de guerre – où il s'agit au fond de priver l'adversaire de la capacité d'argumenter, le meilleur moyen étant encore de l'éliminer pour garantir un déplacement vers l'autre côté de l'échiquier politique comme espéré par la Ministre Galant.

À bas bruit, l'éviction récente des secrétaires généraux de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, aurait dû nous alerter : en poste chacun depuis plus de dix ans, Frédéric Delcor et Sylvie Marique avaient à leur crédit des réussites incontestables qui n'ont manifestement pas suffi à faire oublier qu'ils avaient exercé des responsabilités au sein du Parti socialiste... C'est même au nom d'une dépolitisation que cette décision des plus politique a été prise !

La guerre culturelle se distingue par son caractère absolutiste et elle peut dès lors se permettre, pour se justifier, le recours aux principes mêmes que ses actions sont précisément occupées à violer.

La comparaison avec les actions du président Trump devrait d'ailleurs nous être de quelque secours pour mieux comprendre ces mécanismes et notamment l'usage immo-



© Eduardo Pastor – Unsplash

La guerre culturelle que nous vivons actuellement provoque un inversement incroyable des sens où les dominants se font passer pour les dominés.

déré des jugements de valeur dichotomiques, le monde se composant de « ceux qui font un travail formidable » (entendons : ceux qui sont d'accord avec moi) et d'une série de médiocres, tarés et dégénérés (ceux qui osent me critiquer). Dans un tel monde, celui qui possède le pouvoir peut se présenter comme le possesseur exclusif de la vérité absolue ; il peut se contenter de l'affirmer pour l'établir.

### Comment perdre la bataille culturelle

Pour celles et ceux qui subissent effectivement la domination culturelle dans le champ politique, nous pouvons peut-être identifier quelques manières de (continuer à) perdre la bataille culturelle qu'ils sont par ailleurs accusés de mener [sic].

Ne pas faire l'inventaire de ses abdications (de ses conversions à la culture dominante) paraît déjà une bonne manière d'aller vers la défaite. Par exemple continuer à gérer les services publics comme s'ils étaient (devaient être) des entreprises capitalistes ; considérer que « le privé » est le modèle par essence de la qualité ; faire le pouvoir des consultants capitalistes, etc.

Ensuite négliger la déconnexion qui a pu s'installer avec celles et ceux – nombreux – qui vivent « en bas » de la société. Ne pas entendre le rejet de la politique (du « système ») qui s'y exprime et persévérer à vouloir y répondre par des gadgets de participation nous paraît de nature à favoriser le succès de celles et ceux qui, complètement immergés dans le champ politique, prétendent sans vergogne n'en faire pas partie.

Croire qu'il s'agit d'opposer aux « narratifs » « de la droite » des « narratifs progressistes » nous paraît aussi une bonne manière d'échouer, parce que ces « narratifs » sont construits d'en haut et qu'ils augmentent la déconnexion plus qu'ils ne la réduisent.

Cette logique de « communicants » (qui s'arrogent par là même un rôle de premier plan) ne parle pas ni ne part de l'expérience de celles et ceux qui vivent au quotidien la déposssession. Il ne s'agit pas de « raconter des histoires » : il s'agit d'obtenir des changements dans l'ordre des faits qui soient perçus comme tels par les premiers concernés et d'associer ceux-ci à la conception de ces changements.

La question de la lutte contre la pauvreté constituerait (malheureusement) un formidable analyseur de ces manières de continuer à perdre la bataille culturelle – et à la laisser transformer en guerre : mesures cosmétiques, plans technocratiques inadaptés, déconnexion par rapport à l'expérience de celles et ceux que la pauvreté durable concerne, imposition de manières de faire inspirées du « privé », transformation des pauvres en cause des problèmes vécus « en bas de la société », transformation du problème en solution...

Les manières de « renverser toutes les valeurs » ne manquent pas, ni les façons d'y faire croire. **¶¶¶**

## Il faut réinvestir la joie !



Dans son essai *La bataille culturelle*, Blanche Sabbah, autrice de bandes dessinées, activiste climat et militante féministe, décrypte la stratégie de l'ex-

trême droite : avant de gagner les urnes, il faut gagner les esprits. L'idée est de remodeler le sens commun plutôt que de convaincre par des programmes. Influenceurs identitaires, éditorialistes omniprésents, réseaux militants hyperactifs, polémiques calibrées, infiltration des médias, banalisations, voilà comment cette mouvance impose ses récits, sature les débats et déplace les lignes du dicible.

Mais *La bataille culturelle* n'est pas qu'un constat inquiet. C'est aussi un appel à reprendre l'initiative, à reconstruire des récits capables de contrer la résignation et la peur. Blanche Sabbah insiste sur un point souvent négligé dans les stratégies politiques progressistes : la nécessité de reconquérir le terrain émotionnel. Les émotions peuvent être un puissant levier dans la bataille culturelle. Elle insiste particulièrement sur la joie, qu'elle décrit comme une force politique sous-estimée, une énergie capable de rassembler, de créer du commun, de donner envie d'agir plutôt que de se replier. Les mouvements progressistes ont trop souvent abandonné ce registre, se cantonnant à la dénonciation ou à la réaction. Réinvestir la joie, c'est produire des récits qui donnent envie de vivre ensemble, qui valorisent la solidarité, la créativité et la puissance d'agir. **¶¶¶**

4. On se souvient de l'épisode où le président du MR a voulu participer – sans succès – à l'émission de télé-réalité flamande « Forces spéciales : qui ose gagne », voir Georges-Louis Bouchez abandonne une émission de télé-réalité flamande : mauvais coup de pub ou pari réussi? sur [www.rtf.be](http://www.rtf.be)

5. J. Siméant – Germanos, « Affinités : La Démocratie comme type de société et la connaissance du monde social », in *Sociologie et démocratie*, publication des Presses Universitaires de Lyon, 2023, p. 51.

Source : Focus Culture 2024, le rapport annuel de l'administration de la culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

# La Culture investissements

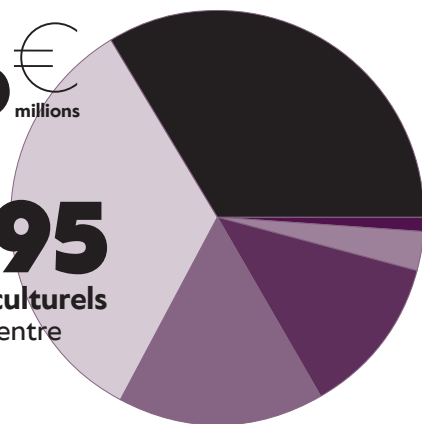
**8,3 % 913** € millions

du budget de la FWB

dotation **407** millions dont **376** € millions sont alloués à la **rtbf** média de service public

**506** € millions

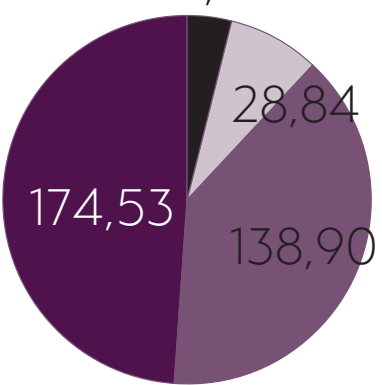
**4 495** opérateurs culturels sont répartis entre



- pour le domaine des lettres et du livre
- pour le patrimoine
- pour l'audiovisuel et les médias
- pour les actions territoriales, comme les centres culturels ou Médiathèque nouvelle
- pour l'éducation permanente et la jeunesse
- pour la création artistique

**357,01 €** Dépenses culturelles publiques annuelles

14,74 / habitant en Wallonie



- proviennent de la FWB
- proviennent des provinces et des communes
- proviennent de la région
- proviennent du fédéral

**1 € / jour**

ce que chaque belge francophone dépense en moyenne pour la culture, le patrimoine et les médias

# bienfaits

**5 %**  
du **PIB** Belge

**250 000**  
emplois en Belgique  
**+ de 100 000**  
en FWB

**1 210 685 élèves**

ont vécu en 2023-2024, une expérience culturelle et artistique grâce au **Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)**

En **2024**

plus de **5 250 000**  
**spectateur·rices**

ont assisté à des spectacles des arts de la scène (théâtre, danse, musique, arts visuels, etc.)

En 2024,  
**les cinémas belges**  
ont accueilli

**14,7** millions de spectateurs

Source : Statbel (office belge de statistique).  
Mais la fréquentation des salles connaît un fort recul.

Le Belge écoute  
**4h 39**  
d'audio / jour  
(radio, streaming, podcasts) / (2024)

Source : Centre d'Information sur les Médias (CIM)

**271** associations d'éducation permanente reconnues  
**94** musées ou centre d'archives reconnus  
**120** centres culturels reconnus  
**719 041** usagers dans les bibliothèques  
**61** librairies labellisées

# Réenchanter les politiques culturelles





**Par Jean-Gilles Lowies,**  
directeur-coordonateur de l'Observatoire des politiques  
culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans un monde en mutation constante, les politiques culturelles sont sommées de s'ajuster. La rapidité des changements actuels pose un véritable défi aux régimes politiques libéraux dont l'action avance au rythme long des processus démocratiques : identifier la problématique, consulter les positions des parties prenantes, construire des consensus et des solutions techniques, suivre le parcours législatif et, enfin, mettre en œuvre des décisions.

Les grands élans d'après-guerre orientés vers la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle ne suffisent plus à lire l'esprit du temps présent et encore moins à y répondre adéquatement. Le monde s'est ouvert, la culture s'est dématérialisée, les pratiques se sont diversifiées et nous pouvons nous en réjouir. Les modèles de politiques culturelles s'ajustent et tentent de trouver des réponses satisfaisantes aux évolutions du monde, des arts et de la culture, et des publics. La responsabilité nous incombe d'envisager les défis actuels et de penser les perspectives de progrès à venir des politiques culturelles. Mais quelle est la boussole pour nous orienter et pour refonder et réenchanter les politiques culturelles ?

## Assurer une souveraineté culturelle

Premièrement, accorder une attention particulière aux effets contemporains de la mondialisation et des nouvelles technologies. Ils interrogent la souveraineté culturelle dans un contexte où les plateformes et les algorithmes organisent une grande part de la prescription, de la visibilité et du financement de la culture. Je plaide pour une souveraineté culturelle conçue comme la capacité à préserver le libre choix des publics à accéder aux productions nationales. Cela suppose notamment des mécanismes de découvrabilité, des obligations de visibilité sur les pages d'accueil de plateformes et des obligations de contribution au financement de la création artistique.

Les conséquences des intelligences artificielles sur les métiers de la culture doivent aussi mobiliser les intelligences

humaines. La démocratisation de la création artistique que rendent possible ces technologies bouscule les modèles de formation, les frontières entre les pratiques amateurs et professionnelles, et bien évidemment les dispositifs de propriété intellectuelle. Il nous faut penser des cadres renouvelés qui protègent les auteurs, qui reconnaissent la diversité des pratiques et qui situent le devenir de la création artistique dans une architecture de droits et de responsabilités.

## « LES POUVOIRS PUBLICS ONT L'OBLIGATION DE GARANTIR LES CONDITIONS D'UNE EXPRESSION LIBRE (...) »

### Défendre la liberté artistique

La deuxième urgence de notre époque porte sur les pressions morales et sociétales qui pèsent aujourd'hui sur la liberté artistique. Les pouvoirs publics ont l'obligation de garantir les conditions d'une expression libre, y compris lorsqu'elle heurte ou dérange. Il est crucial de distinguer soigneusement le monde et les espaces symboliques que la création institue. Aujourd'hui certains cherchent à ce que la création artistique ou le patrimoine soit à l'image de leur vision du monde idéal, quitte à utiliser les leviers de la censure, de l'annulation, du

silencage, de l'invisibilisation, ou encore du tribunal populaire numérique.

Cette distinction doit impérativement trouver sa place au cœur de l'éducation culturelle et artistique, de l'apprentissage du discernement et de la formation de l'esprit critique. Au risque de jeter la population dans la plus grande confusion, la laissant croire par exemple qu'en enlevant le terme « nègre » de la production artistique et littéraire ou du patrimoine, l'on ferait disparaître le racisme... La culture a be-

# C'est quoi, l'Observatoire des politiques culturelles ?

L'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un organisme qui analyse et rend compte de l'action publique en matière culturelle. Fondé en 2001, c'est un service gouvernemental autonome : il permet, en toute indépendance, d'étudier le terrain et de produire les études et les rapports nécessaires à une véritable politique culturelle.

C'est avant tout un organisme de recherche. Son objectif : aborder scientifiquement les questions de culture, à travers la sociologie, l'économie, les sciences politiques, l'histoire... L'Observatoire parle tendances, emploi, participation, chiffres, support, diffusion, financement, bref : du concret, du pratique, avec rigueur.

En Belgique, les politiques culturelles ne dépendent pas d'un seul ministère, comme en France. Les compétences appartiennent à plusieurs institutions réparties sur plusieurs niveaux de pouvoir. L'OPC, en tant qu'organisme indépendant rattaché au Secrétariat général, est en bonne position pour apporter une approche transversale à la question culturelle. **LM**



© Tommy L – Unsplash

soin d'irrévérence pour ouvrir des chemins et déplacer les repères. Les autorités doivent rappeler les principes, protéger les institutions et soutenir les professionnels lorsqu'ils sont pris pour cibles. Cette mission de protection ne consiste pas à valider des contenus mais à assurer les conditions de leur existence et de leur débat.

## Gouverner la culture par le principe de laïcité

Troisièmement, pour réenchanter les politiques culturelles, l'État doit faire preuve d'exemplarité. En ce sens, la laïcité apparaît comme l'un des cadres de référence possibles pour fonder l'action culturelle. Elle n'est ni un mot d'ordre, ni un totem, mais un principe d'organisation de la puissance publique qui éclaire les arbitrages dans un espace démocratique traversé par des attentes multiples. La laïcité y est envisagée comme une pratique de neutralité active qui autorise l'expression des différences sans que l'État ne prenne parti pour des identités particulières.

Séparer la culture et l'État confère l'impartialité nécessaire pour résoudre le pluralisme conflictuel de la société démocratique en matière culturelle. La laïcité apparaît comme une éthique de gouvernement plutôt que comme une bannière. Elle oblige l'État à être neutre sans être neutralisé, protecteur sans être prescripteur de croyances, garant des libertés sans devenir le censeur des sensibilités. À ce titre, la laïcité n'est pas une périphérie du raisonnement. Elle en



La laïcité apparaît comme l'un des cadres de référence possible pour fonder l'action culturelle.

est l'un des centres de gravité, car elle tient ensemble la liberté de créer, l'égalité d'accès et la promesse d'un commun culturel vivant.

## Oser une hiérarchie des valeurs culturelles

Enfin, réenchâter les politiques culturelles passera inmanquablement par une réflexion sur les hiérarchies des expressions culturelles. Le relativisme culturel issu de la pensée des politiques culturelles durant les années 1960-70 révèle aujourd'hui son issue aporétique. Il découle notamment d'un malheureux malentendu des théories bourdieusiennes. Constatant que la domination bourgeoise s'exprimait notamment par des phénomènes de distinction culturelle, certains se sont échinés à vouloir supprimer les hiérarchies culturelles pensant contribuer à lutter contre la domination bourgeoise. Ils se sont attaqués au thermomètre plutôt qu'à la fièvre, voire à la maladie.

Sans hiérarchie, c'est-à-dire sans repère, comment l'État pourrait-il assumer une fonction prescriptive dans l'idéal d'émancipation par la culture ? Sans dimension prescriptive orientée par la valeur de l'émancipation, les politiques culturelles seraient condamnées à endosser une fonction d'instrumentalisation sociale, politique, économique ou identitaire ou à être réduites à un guichet à subventions. **JM**

# Sauvons la Médiathèque Nouvelle !

Le 13 octobre 2025, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a annoncé, sans concertation, son intention de ne pas renouveler le contrat-programme de Médiathèque Nouvelle, ce qui conduit à la cessation de ses activités d'ici fin 2026. Médiathèque Nouvelle, c'est un service public qui forme, outille et relie le secteur culturel, soutient les bibliothèques, éduque aux médias et valorise la création belge francophone.

Depuis sa création en 1956, Médiathèque Nouvelle (anciennement Discothèque nationale de Belgique puis la Médiathèque et ensuite PointCulture) a joué un rôle actif dans les politiques culturelles de la FWB, tant du point de vue patrimonial que par son impact sur les publics de tout âge.

Après être devenue PointCulture en 2013 avec l'avènement du numérique, elle est devenue « Médiathèque Nouvelle » en janvier 2025. Les sites physiques de PointCulture ferment leurs portes et la nouvelle structure intègre les bibliothèques comme le B3 à Liège qui se chargent de faire l'intermédiaire entre celui qui emprunte et l'ASBL, située à Auderghem.

La décision, aujourd'hui, de ne plus financer Médiathèque Nouvelle met en péril plus de 50 emplois, des centaines de projets culturels et un patrimoine audiovisuel unique bâti depuis près de 70 ans. **JM**



Une pétition pour appeler le gouvernement de la FWB à rétablir le dialogue et à préserver Médiathèque Nouvelle.

# Cinéma : l'exception culturelle est loin d'être un long fleuve tranquille !



© Jarred Murray – Unsplash.org



**Par Philippe Reynaert,**  
directeur artistique des Rencontres du Film PolitiK de Liège

Il faut se faire à cette idée : on vit désormais dans un pays où le président du parti ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans notre région estime qu'un ministère de la culture est un luxe superflu. Et la remise en question de ce poste stratégique, abandonné par les socialistes aux chrétiens et aux écolos depuis 12 ans maintenant, n'est pas la pire des attaques subies par le monde de la culture et plus spécifiquement celui du cinéma !

Récemment le gouvernement fédéral a pour sa part défrayé la chronique avec ce qui ressemblait de prime abord à une nouvelle blague belge. Son projet de réforme de la TVA a focalisé ses opposants sur l'attaque en règle contre les friteries et les sandwicheries dont l'indéniable valeur ajoutée dans notre vie de tous les jours, était censée être taxée à un taux double de l'actuel. Alors même que les plats à emporter des grandes surfaces pouvaient échapper à cette fatalité fiscale à condition d'être conservables pendant trois jours au moins grâce aux additifs chimiques absents de nos chers cornets de frites !

Dieu merci, le Conseil d'État, les doigts encore pleins de mayonnaise, a provisoirement (?), balayé ce projet absurde. Mais cette mesure ubuesque comportait un volet, certes moins folklorique, mais diablement plus dangereux : les tickets de cinéma devaient eux aussi voir leur taux de TVA passer de 6 à 12 % alors que l'opéra ou le ballet restaient au taux plancher.

L'argument avancé pour établir cette discrimination : l'opéra et le ballet relèveraient bien de la culture alors que le cinéma (mais aussi les concerts rock, etc.) ne seraient que des divertissements ! Comme si les arts « populaires » (c'est le terme employé pour les définir) ne faisaient pas le poids face à la « vraie culture » dont la définition deviendrait alors d'être réservée à une élite fortunée...

Ce faisant, et peut-être sans s'en rendre complètement compte, l'Arizona a bien failli ouvrir une boîte de Pandore vertigineuse, une voie royale aux ennemis féroces de l'exception culturelle ! Comment l'État Belge et ses entités fé-

dérées auraient-ils pu faire face à la prochaine vague d'attaques américaines sur le droit pour un pays européen de soutenir son cinéma, après avoir acté dans un texte de loi que celui-ci perdait son statut d'industrie culturelle pour n'être plus que de l'*entertainment* comme on dit au pays de l'oncle Donald ?

D'un coup d'un seul, la Belgique pouvait devenir le maillon faible d'un dispositif de défense européen dont les prémices remontent aux années 1990 et dont notre petit pays a été un précurseur quelque peu oublié !

## « (...) LA BELGIQUE POUVAIT DEVENIR LE MAILLON FAIBLE D'UN DISPOSITIF DE DÉFENSE EUROPÉEN »

Flash-back ! L'expression « exception culturelle » apparaît officiellement pour la première fois dans le langage diplomatique lors des négociations du G.A.T.T. (General Agreement on Tariffs and Trade) durant l'Uruguay Round qui aboutira à la création de l'OMC (l'Organisation Mondiale du Commerce). C'est que les négociateurs américains entendent bien inclure l'audiovisuel dans cet accord dont l'ambition n'est rien

de moins que la libéralisation planétaire du commerce. La France, premier pays producteur audiovisuel européen, est en première ligne pour exiger que le cinéma soit exclu des futurs accords de libre-échange. On est en 1993 et Jack Lang puis Jacques Toubon et Jacques Chirac vont faire de l'exception culturelle un slogan politique et médiatique.

Mais il convient de rappeler que six ans plus tôt, Elio Di Rupo (alors ministre de la culture de la Communauté française) et Mélina Mercouri (ex-comédienne, ex-chanteuse et ministre grecque de la culture) promulguent un document conceptuellement fondamental : la Déclaration de Mons.



Celle-ci, que l'on peut considérer comme l'acte de naissance de l'exception culturelle européenne, définit une doctrine qui considère la culture comme un bien public symbolique et non comme un simple produit commercial, justifiant une intervention politique dans la production et la circulation des œuvres. Les deux précurseurs poussent même le bouchon un peu plus loin, appelant de leurs vœux la création d'une Europe de la culture avant l'Europe économique ! Cette dernière verra le jour en 1992 avec l'Acte unique qui définira le marché intérieur européen mais la culture y échappera largement...

Durant les années qui suivront, le concept va peu à peu s'affiner ou s'affaiblir, c'est une question de point de vue. Dans les milieux diplomatiques européens, d'aucuns craignent que le mot « exception » soit perçu comme trop protectionniste et irrite le grand frère américain (ce en quoi ils n'ont pas tort !). La bascule a lieu en 2005 dans le texte de la Convention de l'UNESCO protégeant le droit des États à soutenir leur culture. On y parle dorénavant de « diversité culturelle » une expression jugée plus universaliste.

En 1987, la Déclaration de Mons s'inscrivait dans un moment-clé de l'histoire européenne. Alors que le marché

unique se préparait, Mercuri et Di Rupo défendaient l'idée que l'intégration économique devait être accompagnée d'une intégration culturelle. La culture était pensée comme l'infrastructure symbolique de l'Europe, ce qui permettrait aux citoyens de se reconnaître dans un projet commun.

Quatre décennies plus tard, nous sommes dans une économie globale mondialisée et l'essentiel de la consommation audiovisuelle passe désormais par une demi-douzaine de plateformes de streaming toutes américaines. Certes, les mécanismes de soutien au cinéma subsistent partout en Europe. Ils se sont même renforcés au fil des ans par la mise en place d'outils fiscaux comme le tax shelter belge, preuve s'il en fallait encore que les États européens vivent dans une ambiguïté constitutive : ils affirment que la culture est un bien public, mais ils la gèrent comme une industrie. Et les dérapages ne sont pas loin comme l'a prouvé l'aberrante réforme de la TVA envisagée par l'Arizona.

L'exception culturelle n'a jamais été seulement un dispositif juridique : c'est une bataille discursive. Et la dérive sémantique vers la « diversité » la met dans une situation de faiblesse pour les prochains grands combats qui l'attendent.

Cinéma : l'exception culturelle est loin d'être un long fleuve tranquille!



La diversité culturelle, un affadissement du concept d'exception culturelle, facile à combattre pour Hollywood!

Qui pourrait affirmer que les États-Unis d'Amérique ne respectent pas la diversité culturelle? Il suffit de constater à quel point l'équilibre des genres et des ethnies est une règle d'or (souvent caricaturale) dans les productions d'Hollywood! Ce seul argument ne fera pas le poids dans les années qui viennent. Surtout si nos gouvernants considèrent que la culture n'est plus un droit symbolique prioritaire mais une simple variable d'ajustement budgétaire...

La Déclaration de Mons disait : l'Europe sera culturelle ou ne sera pas. La tentative de réforme de la TVA semblait dire : la culture sera rentable ou sera reclassée.

Entre ces deux phrases se lit l'histoire d'un glissement idéologique. De la culture comme projet de civilisation à la culture comme secteur économique. **mm**

## Le tax shelter, source de financement indispensable

Instauré en 2002, le tax shelter a largement contribué à l'essor du cinéma belge francophone depuis un peu plus de 20 ans. Il permet en effet à des sociétés d'investir dans une production au cinéma, au théâtre ou d'un jeu vidéo en échange d'une exonération fiscale d'une partie de ses bénéfices.

Ainsi, les pouvoirs publics attribuaient 132 millions d'euros en 2022 au domaine audiovisuel (tax shelter compris). Le cinéma bénéficiait d'une petite partie de ce capital. En 2023, elle a été réduite au profit du gaming. Un comble pour un milieu qui n'a cessé de se développer avec constance depuis 20 ans. Delphine Mougenot, directrice de l'Union des Producteur·ices Francophones de Films & Séries (UPFF+), explique : « Les écoles de cinéma en Belgique ont une très bonne réputation, et accueillent de nombreux·euses étudiant·es étranger·ères qui veulent se former aux différents métiers du cinéma. »

En ce qui concerne l'attribution des subsides publics (hors tax shelter), ils sont distribués via des commissions d'évaluation et ce à diverses étapes de la conception d'un film : l'écriture, le développement, la production. Une commission de 5 à 7 membres, tous professionnels issus des métiers du milieu, se réunit pour examiner les demandes. Celle-ci change à chaque étape du film, ce qui signifie qu'un film peut très bien recevoir de l'aide pour les deux premières étapes, mais pas la dernière.

*Dura lex, sed lex!* **mm**

# Le théâtre pour réveiller des résistances endormies





## Rencontre avec David Murgia. Propos recueillis par Isabelle Leplat

Janvier 2026. David Murgia est à l’affiche du festival Paroles d’humains avec *Rumba*. Nous le rencontrons avant son entrée sur scène pour la représentation de ce spectacle qui met la lumière sur celles et ceux que notre société laisse dans l’ombre : les indigents, les démunis, les « gens de peu ». Mais aussi pour parler du rôle de l’artiste au sein de la société.

### Comment caractérisez-vous votre art théâtral ?

Je pratique un théâtre qui repose avant tout sur l’art de l’oralité. Pour raconter des histoires, je n’ai à ma disposition que des mots, quelques lumières et des musiques. À partir de ces éléments très simples, j’essaie de faire surgir des images. J’utilise le rythme du verbe, l’humour et la poésie pour recomposer les récits d’Ascanio Celestini<sup>1</sup>, que j’imagine comme des tableaux ou comme de petits films que je livre aux spectateurs dans une langue orale à la fois brute et ciselée, populaire et exigeante.

### Le théâtre peut-il changer le monde ?

Ce serait sans doute lui donner beaucoup de pouvoir et de responsabilité. Le théâtre ne peut probablement pas changer le monde immédiatement. Mais il peut changer les rapports que nous entretenons avec le monde. Il peut changer la qualité des regards que l’on porte sur lui et sur les personnes qui l’habitent et qui nous entourent. Il peut nous permettre d’appréhender des situations, des existences, des parcours, des rapports de force, sous un jour nouveau, avec une sensibilité renouvelée. Le théâtre sert aussi à éclairer des zones d’ombres, à donner une voix, une parole, une histoire à ceux qui en sont privés. Les histoires peuvent aussi éclairer de nouveaux chemins, inexplorés, insoupçonnés. Elles peuvent réveiller des résistances endormies. Oui, je crois que la poésie, l’art, les histoires, le cinéma, la littérature, le théâtre agissent sur nos rapports au monde. Ils peuvent agir comme des remparts devant la bêtise, l’égoïsme et la simplification.

### Qu’est-ce que votre théâtre provoque dans le public ?

D’abord, je crois que « le public » n’existe pas. Il y a dans la salle, en face de moi, des spectateurs et des spectatrices.

Qui chacune et chacun actionnent les mécanismes de leur propre imagination et ressentent des sentiments qui leur appartiennent intimement. Le rythme que j’emploie force souvent l’auditeur-ice à s’accrocher à un train qui file. Les mots virevoltent un peu comme des notes de musique dans un morceau de jazz. Dans la trilogie *Laïka*, *Pueblo* et *Rumba*, nous mettons en lumière des réalités situées en périphérie des villes et des activités du capitalisme. Les retours que je reçois mêlent à la fois le fond et la forme et concernent principalement autant la vélocité de l’oralité que les ascenseurs émotionnels d’une mécanique qui oscille entre l’humour, la violence ou la tendresse que contiennent ces récits. Mais la vie est ainsi faite. Elle n’est jamais juste drôle, ou juste violente. Elle est complexe. Les images d’Ascanio Celestini, que je tente de reconstruire par les mots, sont pour moi d’une grande précision. Je tente de les voir. Je me dis que mieux je les vois, mieux les spectateurs les imaginent.

### La tendresse, c’est de l’humanité. Et c’est important, pour vous...

Oui, la tendresse, c’est très important. Elle est tout aussi indispensable que la colère pour changer le monde. Une pièce de théâtre fonctionne comme un massage. Le public écoute et regarde une histoire qui vient masser des endroits de sa perception, de son regard, pour réveiller des sensations. Les spectateurs-rices font le rapprochement avec des personnes qu’ils connaissent, qu’ils ont déjà croisées mais jamais vues sous cet angle-là, éclairées de cette manière-là ou à ce moment-là.

Le spectacle masse des rapports au réel qui sont endormis parce que nous avons de ces personnes et de ce modèle

1. Cinéaste, dramaturge, écrivain, Ascanio Celestini est l’un des acteurs les plus connus du théâtre-récit, appelé aussi théâtre narratif, en Italie.

social des images transmises par la télévision ou les médias traditionnels qui sont à peu près toujours les mêmes. Par exemple, les personnes dont je parle dans *Rumba* sont au-devant de l'actualité uniquement quand arrive un événement catastrophique lié à la prostitution, à la drogue, ou à une actualité violente. Tout à coup, un groupe d'individus est mis en lumière pendant quelques secondes à la fin d'un article de journal, et toujours dans le cadre d'un événement scandaleux. L'enjeu ici est de raconter la vie quotidienne de personnes que le monde écrase avant que cette lumière médiatique salissante ne les éclaire.

### **En ce sens, le théâtre est un outil de résistance. Est-ce qu'il y a d'autres moyens de résistance quand on est un artiste ?**

Oui, bien sûr, mais ils ne s'emploient pas tous en même temps et de la même manière. Je considère que le métier d'artiste n'est pas un métier qui est incomparable aux autres. Je me sens comme un ouvrier qui travaille des mots, comme quelqu'un qui les sculpte, comme un ferronnier ou un menuisier qui travaille des pièces et qui doit les affiner. Quand je n'ai pas le bon boulon, je vais en chercher un autre parce que la mécanique de mon histoire ne fonctionne pas. J'aime me sentir comme un artisan et un travailleur qui fabrique un objet qui peut servir, qui soit beau et utile. Mon travail consiste à peindre des situations sociales, des rapports de force, des endroits de solidarité et à trouver la meilleure mécanique et de la fluidité pour que les gens puissent immédiatement s'en saisir.

C'est pourquoi nos histoires sont racontées avec la langue des gens que nous mettons en scène. Et pour cause : Ascanio Celestini, qui a une formation d'anthropologue, a mené des entretiens pour construire nos spectacles. Dans *Rumba*, il s'agit d'histoires de manutentionnaires africains sans papiers travaillant dans un entrepôt de logistique d'Amazon, en périphérie de Rome, qui font grève. Les fables d'Ascanio Celestini utilisent une langue venue du monde : la langue des personnes dont il a récolté les récits, les indignations, les humiliations. Mon travail est de me saisir de cette langue pour pouvoir la retransmettre.


Il n'empêche que, comme chacune, à côté de mon travail, j'ai une sensibilité politique et un regard sur le monde et les situations qui l'entourent. En tant que citoyen, je me sens concerné par ce qui se passe aujourd'hui et je refuse

de rester indifférent. Il en va parfois de notre dignité de savoir dire « non ». De refuser de nous aligner passivement à des décisions indignes et qui nous font honte. Depuis que je suis enfant, ce monde se construit avec des inégalités sociales de plus en plus abyssales et indignes. Je ne me reconnais pas en elles et il me semble indispensable de travailler contre cet état du monde. C'est aussi une des raisons pour lesquelles je fais du théâtre.

### **Le milieu du théâtre ne se porte pas bien**

Évidemment, non. Pas plus que le monde culturel et que tous les services publics en général. Nous subissons une attaque globale contre nos services publics, nos hôpitaux, nos écoles, nos crèches et tout ce qui constitue le bien commun. Ces attaques sont dirigées contre les futures générations mais aussi contre les générations précédentes qui se sont battues pour créer des conditions de travail dignes. Il n'y a pas un secteur concerné plus qu'un autre. C'est un mode social entier qui est désossé, et il doit réagir de façon collective, pour relier les luttes. Je ne souhaite pas que mes enfants grandissent avec l'idée que le travail, ce soit trois flexijobs plus une allocation de chômage, et l'idéologie mensongère selon laquelle « celui qui veut, peut ».

### **Avez-vous déjà refusé des projets parce qu'ils ne rencontraient pas vos valeurs ?**

Oui, c'est arrivé quelques fois au début. Mais j'ai commencé très tôt à construire mes propres spectacles. Nous avons fondé un collectif avec quelques amis lorsque nous étions à peine sortis de nos études théâtrales au Conservatoire de Liège. J'ai rencontré Ascanio Celestini, sa façon d'écrire et de raconter des histoires lorsque j'étais très jeune. Je me suis engouffré dans ces deux pratiques du théâtre : l'oralité et la création collective. Ces aventures m'ont laissé très peu de temps pour participer à d'autres projets. Mais lorsque j'ai la chance de rencontrer des artistes, réalisateurs ou réalisatrices, qui me proposent une belle histoire, bien sûr, il me plaît beaucoup de travailler à leur contact. 

**« EN TANT QUE  
CITOYEN, JE ME  
SENS CONCERNÉ  
PAR CE QUI SE PASSE  
AUJOURD'HUI ET  
JE REFUSE DE RESTER  
INDIFFÉRENT. (...) »**

# Le statut d'artiste en Belgique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la Belgique a profondément réformé le statut d'artiste, désormais appelé statut du travailleur des arts. Cette réforme, adoptée par le précédent gouvernement fédéral, vise à mieux sécuriser les parcours souvent précaires des travailleuses et travailleurs de la culture. En reconnaissant les spécificités du travail artistique – contrats courts, projets ponctuels, périodes sans revenus... – elle entend garantir un meilleur accès à la sécurité sociale, notamment aux allocations de chômage, tout en encourageant la création et la diversité culturelle dans le pays. Si le statut n'est pas parfait, il constitue néanmoins un soutien important en vue de permettre aux artistes de développer leurs projets.


Ce nouveau dispositif concerne plusieurs milliers de personnes : environ 8 000 artistes, technicien·nes, acteurs et actrices culturelles, issus du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'audiovisuel, de la musique et de bien d'autres disciplines.

Cependant, depuis plusieurs mois, une forte inquiétude agite le secteur. Le gouvernement Arizona, qui a fait de la réforme des allocations de chômage une de ses priorités, a instauré un système uniforme de limitation de celles-ci à maximum deux ans pour tous les demandeuses et demandeurs d'emploi, avec une exception réservée aux métiers en pénurie et certains métiers de la santé notamment. Une limitation qui est donc susceptible de nuire particulièrement aux artistes, dont les carrières sont intrinsèquement irrégulières et dépendantes de projets ponctuels.

Si le ministre de l'Emploi, David Clarinval, a finalement assuré au printemps dernier, sous la pression des mobilisations syndicales et associatives, que le statut d'artiste serait maintenu, le secteur

demeure vigilant. La situation reste fragile, d'autant que d'autres mesures sociales ou budgétaires pourraient l'affecter indirectement.

À titre d'exemple, les mesures prévues concernant les pensions – notamment un allongement des carrières nécessaires pour bénéficier d'une pension complète, la réduction des périodes assimilées, le nombre de jours de travail effectif par an nécessaire – pourraient fragiliser davantage les artistes dont les carrières sont discontinues et souvent marquées par des périodes sans revenus. La révision du système de la TVA – un projet aujourd'hui abandonné au niveau culturel – les coupes budgétaires des budgets affectés aux programmes culturels par les différents niveaux de pouvoir – plusieurs villes ont déjà dû revoir à la baisse leur soutien aux projets culturels locaux – sont autant de mesures rendant la carrière artistique précaire et incertaine.

Dans un contexte marqué par les crises et l'incertitude, la protection du statut des travailleur·es des arts, tout comme la garantie de leur liberté artistique ainsi que la valorisation de la culture comme bien essentiel, outil d'émancipation et pilier de la démocratie, doivent rester des priorités. Plus largement, au-delà du seul statut, c'est l'ensemble du secteur culturel qu'il nous appartient de soutenir et de promouvoir, aujourd'hui plus que jamais. 



# La Cité Miroir, lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture



Par Sophie Liégeois,  
directrice adjointe de l'asbl Mnema (La Cité Miroir)

Incontournable. C'est en ce terme qu'est souvent présentée La Cité Miroir dans la presse et dans des guides consacrés à la Cité ardente.

Si le style Bauhaus remarquablement préservé séduit les amatrices et amateurs d'architecture, ce « paquebot » comme on le surnomme parfois est avant tout un exemple de patrimoine culturel vivant.

Petit coup d'œil dans le rétro : en 2014, les Bains et Thermes de la Sauvenière se muaient en un espace citoyen, pensé pour faire converger des chemins d'émancipation et d'éveil aux grands enjeux de nos démocraties via des leviers culturels, pédagogiques et réflexifs.

Rapidement, La Cité Miroir a trouvé sa place parmi les institutions culturelles liégeoises de référence et est devenue l'une des « attractions » touristiques phares.

Le bâtiment incarne près d'un siècle d'histoire liégeoise. Le complexe sportif des Bains et Thermes de la Sauvenière est construit fin des années trente, à l'initiative de la ville, avec trois vocations : sportive, hygiénique (peu de maisons sont équipées de salle de bains à l'époque) et sociale. La période est morose, Liège vit sous occupation. Mais dès l'ouverture, les nageur·euses et sportif·ves fréquentent en nombre ce complexe ultra moderne, y développent leur pratique sportive et y créent du lien, et ce jusqu'en 2000, lorsque les piscines ferment pour non-conformité aux normes de sécurité.

La Cité Miroir s'inscrit dans la continuité de cette histoire, en conservant au maximum les lignes architecturales, mais aussi un tempérament de résistance : le bâtiment aux façades de style Bauhaus – architecture considérée comme « dégénérée » et annihilée par les autorités nazies – avait été inauguré en mai 1942... un fameux pied de nez à l'occupant allemand !

Aujourd'hui, la lutte contre les idées liberticides, la transmission de la mémoire des horreurs des autorités nazies, des génocides et des crimes de guerre, mais aussi l'émancipation sociale, sont les locomotives du projet Cité Miroir. Les parcours immersifs traduisent ces préoccupations. Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui, exposition permanente des Territoires de la Mémoire et En Lutte – Histoires d'émancipation et de solidarités, exposition permanente du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège accueillent au quotidien des visiteur·euses à La Cité Miroir et ce, depuis plus de dix ans.



Un troisième parcours audioguidé, L'Abri, sera inauguré en 2026, dans les entrailles de La Cité Miroir. Ce lieu insolite, composé de six alcôves circulaires interconnectées, pouvait accueillir jusqu'à 400 personnes pendant la Seconde Guerre mondiale. Étonnamment bien conservé, cet abri antiaérien plongera les visiteur-euses dans le quotidien des Liégeois et Liégeoises réfugiés sous les bombes. Plus qu'un simple témoignage historique, l'abri devient un espace de réflexion : comment protéger les civils en temps de guerre ? L'expérience mêlera mémoire locale et regard critique sur les conflits armés dans le monde et les violences de guerre.

Cette nouvelle proposition viendra compléter un agenda qui s'étoffe en continu. Avec plus de 300 événements organisés par an, les anciens bains voient chaque jour défilé des publics scolaires, associatifs, professionnels, touristiques et culturels. Ce croisement assez inédit des publics repose sur plusieurs atouts du projet Cité Miroir. Les espaces modulables, d'abord, qui permettent de programmer plusieurs activités en même temps dans le bâtiment. La facilité d'accès, ensuite, avec une localisation en plein centre

dans une ville desservie par les transports en commun et reliée à d'autres grandes métropoles via son réseau ferroviaire. La diversité de la programmation joue aussi : conférences, ateliers, expositions permanentes et temporaires, spectacles vivants, rencontres mais aussi formations et visites guidées sont proposés.

**« (...) LE SOUHAIT  
COMMUN EST  
DE VALORISER  
LA CULTURE  
COMME VECTEUR  
D'ÉMANCIPATION  
(...) »**


Depuis le lancement de cet espace culturel, le fil rouge n'a pas changé. Toute activité qui y est programmée doit être en lien avec la citoyenneté, la transmission de la mémoire ou le dialogue des cultures. Cette identité forte façonne La Cité Miroir et répond à des attentes du public, mais aussi d'opérateurs désireux d'y organiser leurs événements, en profitant du cadre exceptionnel de ce patrimoine préservé. Autre atout : la défense, depuis le début, d'une politique tarifaire abordable, tant pour la billetterie des événements que pour les locations d'espaces, très prisés par le milieu associatif et culturel.

Un véritable maillage se tisse d'ailleurs au quotidien pour renforcer la collaboration et l'entraide entre acteurs culturels et associatifs liégeois. Qu'il s'agisse de partenariats



Le débat, la culture de la réflexion et des échanges font partie de l'ADN de La Cité Miroir.

longs termes, de coprogrammations, de prêts de matériel, de mises à disposition de salles, de recommandations artistiques, d'aides à la promotion d'événements, le souhait commun est de valoriser la culture comme vecteur d'émancipation, comme possibilité d'exprimer ce que les gens vivent, comme moyen de trouver une place dans la société. Le dense réseau culturel et associatif de Liège, loin d'être un terrain de concurrence, renforce ce maillage. La Cité Miroir, à elle seule, reflète un exemple de coopération puisque trois associations (Les Territoires de la Mémoire, Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et MNEMA asbl) y cohabitent et y programment, en bonne intelligence, tout en se serrant les coudes, dans un contexte géopolitique et économique plus qu'inquiétant.


Face aux secousses, La Cité Miroir s'attèle chaque jour à la sensibilisation du public – tous âges confondus – à la nuance, à l'esprit critique, au raisonnement non hâtif en misant sur l'échange, le professionnalisme, l'inclusivité, le long terme et le collectif. 

## Un soutien qui fait la différence



La Fondation Cité Miroir a été créée pour soutenir les activités de La Cité Miroir. Des entreprises et institutions sont devenues partenaires pour contribuer à la construction d'une société démocratique, plus juste, plus solidaire. En tant que particulier, il est aussi possible d'apporter son soutien en devenant Citoyenne ou Citoyen Cité Miroir. Le principe ? Une cotisation annuelle de 40 € (ou 80 €, au choix) qui vous donne accès à la tarification préférentielle sur les activités des trois associations de La Cité Miroir et à des invitations personnelles. Vernissages d'expositions, visites guidées, spectacles : les avantages sont nombreux !

En marquant un engagement en rejoignant le réseau des citoyen·nes, chaque membre participe à la valorisation d'une dynamique de débats, à la protection d'un patrimoine classé, à l'élaboration de projets qui redonnent du sens.

Vous partagez les valeurs de La Cité Miroir ? Rejoignez la communauté des citoyen·nes dès à présent. 



[fondation@citemiroid.be](mailto:fondation@citemiroid.be)

[citemiroid.be/la-fondation](http://citemiroid.be/la-fondation)

PODCASTS

## La lutte enchantée

Cyril Dion



www.radiofrance.fr/...

Une série de podcasts de cinq minutes issus d'une chronique hebdomadaire tenue par Cyril Dion dans l'émission de France Inter *La Terre au carré*. Connu pour son film *Demain* et ses ouvrages centrés sur l'écologie et la citoyenneté tels que *Petit manuel de résistance contemporaine*, il montre ici combien les récits dont se nourrit l'imaginaire collectif peuvent être vecteurs de changement. Cinq petites minutes qui donnent la pêche. Cette série existe également sous la forme d'un livre *Comment garder espoir* (2025 - Actes Sud).

France Inter

PODCASTS

## Pourquoi la culture ?

France Culture



www.radiofrance.fr/...

Dix heures de débats, conversations, lectures, fictions, musiques et propositions ludiques, dix heures de célébration collective des pouvoirs de l'imagination, dix heures consacrées à la création et aux idées. Avec une même question : pourquoi la culture ?

France Culture – 5 épisodes  
d'environ 2 heures

DOCUMENTAIRE

## USA, la guerre des livres

Ilan Ziv



www.arte.tv/...

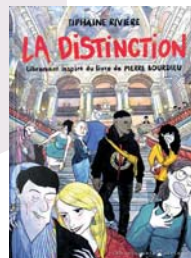
Aux États-Unis, un mouvement politique réactionnaire s'attaque aux écoles et aux bibliothèques, accusées de corrompre la jeunesse. Enquête sur un affrontement idéologique acharné en marge de la présidentielle américaine.

ARTE – 60 min – Disponible  
jusqu'au 06/08/2026

BANDES DESSINÉES

## La Distinction

Tiphaine Rivière



www.editions-delcourt.fr/...

Adapter l'ouvrage incontournable de Pierre Bourdieu pour le rendre accessible au plus grand nombre : tel est le pari de Tiphaine Rivière. Ainsi François, professeur de sciences sociales, initie ses élèves aux mécanismes qui lient goûts et classes sociales et les confrontent à leurs propres déterminismes sociaux.

La Découverte – Delcourt – 2023,  
296 pages

## LIVRES

## Désirer la violence. Ce(ux) que la pop culture nous apprend à aimer

Chloé Thibaut

Cet essai indispensable de Chloé Thibaut, émaillé d'exemples précis et ponctué d'analyses de spécialistes (historiennes, scénaristes, linguiste, psychanalyste, sexologue...) plonge dans une réflexion sur les violences sexistes et sexuelles qui se cachent sous le vernis de nos divertissements préférés. Mais surtout, sur ce qu'ils nous apprennent à accepter comme comportements douteux ou violents.

Points Féministe, 336 pages



www.editionspoints.com/...

## JEUNESSE

## Tous les enfants ont droit à la culture

Aurélia Fronty, Alain Serres

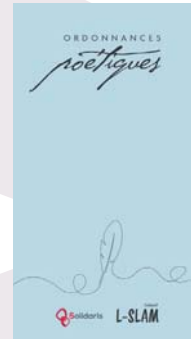
Ce livre explique aux enfants leurs droits fondamentaux à l'alimentation, à la santé, à l'école, au respect mais aussi à la culture. Une belle invitation à rêver que tous les enfants du monde puissent un jour grandir en liberté, nourris du travail des savants, des saltimbanques et des artistes.



www.ruedumonde.fr/...

Rue du Monde, 2019

## PODCASTS



mavieenplus.solidaris-wal-lonie.be/...

## Ordonnances poétiques

Solidaris et le collectif L-Slam, proposent un carnet d'ordonnances poétiques. En diffusant la poésie partout où elle peut apaiser, six poétesses y proposent chacune un texte pensé pour inspirer et accompagner. Le carnet comprend : des ordonnances détachables et des pages vierges. Ces poèmes sont aussi accessibles en version sonore.

Solidaris, L-Slam, 2026

## PODCASTS

## Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel



audiovisuel.cfwb.be/...

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles investit le milieu scolaire avec des dispositifs gratuits qui peuvent alimenter le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA). Par exemple, Laplateforme.be, permet aux enseignants de diffuser en haute définition des œuvres cinématographiques dans leur classe ; Cinéastes en Classe qui propose d'inviter gratuitement des cinéastes professionnels pour une rencontre ou l'accompagnement d'un projet cinéma avec leurs élèves ; ou encore des concours de critiques cinématographiques.

Fédération Wallonie-Bruxelles



# Festival Paroles d'humains : 25 ans et toujours fringant !

Un reportage réalisé par Isabelle Leplat

---

Lundi 26 janvier, 19h15. Pour la 25<sup>e</sup> année, le Centre culturel de Soumagne accueille un des nombreux spectacles du festival Paroles d'humains. Les bénévoles du festival arrivent peu à peu avant l'arrivée des spectateur·rices. Ce soir, le rideau se lève à 20 h.



Dès leur entrée, toutes et tous se saluent et papotent joyeusement en s'installant à leurs postes. Certaines préparent le coin de vente des tickets boisson, d'autres gèrent les réservations. En cuisine, Liliane, Monique et Anne-Marie préparent le repas pour l'équipe technique. Comme chaque jour, les restauratrices en herbe réchauffent les plats et les peaufinent. « Tous les soirs, je cuisine pour 12 à 20 personnes. Je prépare les plats chez moi, et nous les réchauffons sur place » explique Liliane Donnay. « En général, je confectionne des plats uniques, mais il arrive que nous recevions des demandes particulières comme, par exemple, un menu quatre services. Nous tenons aussi compte des exigences alimentaires des végétariennes, des véganes, des personnes allergiques... » Ce fonctionnement a permis de diminuer les coûts des frais de bouche. Anne-Marie et Monique, quant à elles, s'occupent des courses mais aussi du placement dans la salle. Grandes fans de théâtre, elles profitent également des spectacles. Ainsi Monique, qui possède plusieurs abonnements, a découvert le festival grâce à sa passion pour l'art de la scène et donne désormais un coup de main.

Pendant ce temps, Thomas Spits passe de groupe en groupe pour vérifier que la mécanique bien huilée roule parfaitement. Chef de projet artistique du festival, il en est, dans les faits, l'une des chevilles ouvrières. Véritable couteau suisse, il ne sait où donner de la tête pendant cette période festivalière. « Je gère le courrier, les contrats et les plannings, je paie les factures, je m'assure que les fiches techniques des artistes sont transmises aux centres culturels, j'encode les données des spectacles dès qu'ils ont eu lieu pour justifier les subsides. »

Originaire de Herve, il a accumulé les jobs d'étudiant dans le milieu du divertissement et a toujours souhaité travailler dans le domaine artistique. Depuis 2011, date de son entrée en fonction, son agenda annuel est rythmé par l'organisation du festival : « À l'automne commence la préparation de la promotion, la mise en place du système de billetterie et la coordination avec les équipes artistiques.

En janvier et février, le festival bat son plein. En mars, nous nous occupons du travail administratif, tel que remplir les dossiers de justification de subsides, déclarer les droits d'auteurs et assurer le suivi des factures. Arrive alors le mois de mai, où je prends le temps de préparer l'assemblée générale et d'achever ce qui doit l'être. En juillet et août, le festival est en pause. Puis, avec la rentrée de septembre, vient le temps d'organiser l'édition suivante. »

En septembre, vient le temps d'organiser l'édition suivante. »

## Un soutien associatif laïque

Cette année s'est déroulée la 25<sup>e</sup> édition. « Je ne pensais pas du tout arriver à 25 ans de festival ! » explique Patrick Donnay, directeur artistique du festival. Au départ, il a été mis sur pied pour marquer le centième anniversaire de la Ligue des droits de l'Homme (ndlr : aujourd'hui Ligue des droits humains). Des subsides avaient été alloués par la Région wallonne aux associations désireuses de marquer le coup. « Nous avons obtenu un petit budget, et nous avons organisé trois semaines d'activités, l'une en janvier, l'une en février et la dernière en mars. Pour relancer la communication, c'était terrible ! Il y avait quelques spectacles, des projections de films, des conférences et quelques concerts » se souvient Patrick. Ce premier essai génère un petit budget, à tel point que les organisateur·rices décident de reconduire l'expérience l'année suivante.

Dès le départ, Patrick Donnay se tourne vers des associations locales pour trouver ses partenaires. Parmi elles, des organisations laïques : « Je me suis tourné vers le Comité d'Action Laïque de Herve, et puis celui de Soumagne. Je leur ai expliqué que je rêvais de spectacles engagés, porteurs de valeurs humanistes, et ils ont emboîté le pas avec enthousiasme. » Evelyne Daniel, présidente de l'asbl Paroles d'humains, confirme : « Nous avons immédiatement été séduits par ce projet qui allie valeurs, arts de la scène et éducation permanente. » Paroles d'Hommes était né.

## Les finances : perpétuelle incertitude

Au fil du temps, le festival acquiert une solide réputation dans le paysage culturel verviétois. « Mon idée était de monter un festival voyageur dans les différentes salles de tailles variées de l'arrondissement de Verviers : Soumagne peut accueillir 196 personnes, Malmedy, 700 et Welkenraedt, 580 », se rappelle Patrick Donnay. Des capacités qui, depuis les années 2010, ont permis d'accueillir des têtes d'affiche, comme ce fut le cas avec Grand Corps Malade ou Maxime Leforestier. Et depuis 2014, La Cité Miroir accueille une décentralisation du festival. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège figurant en effet parmi les soutiens de la première heure, c'est tout naturellement que le partenariat s'est prolongé lorsque l'association s'est installée dans le bâtiment. En 2024, nouvelle étape : le festival devient Paroles d'humains et s'affilie au Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. « Le changement de cap du mouvement laïque, qui s'est doté d'une nouvelle définition de la laïci-

té, a permis cette démarche qui pouvait auparavant freiner certaines associations se réclamant d'autres options philosophiques. Je précise que nous partageons évidemment le même socle de valeurs, c'est-à-dire la défense des droits humains et du libre examen », explique Evelyne Daniel.

Aujourd'hui, le festival compte entre 8 000 et 10 000 entrées par édition. En 2026, il a proposé 27 spectacles. Cerise sur le gâteau : il a également fidélisé une grande partie de son public qui bouge d'un lieu à l'autre. Pour preuve : quelque 250 abonnements se sont écoulés cette année. « Certaines personnes achètent des abonnements pour tous les membres de leur famille, et ce pour un nombre de spectacles qui varie entre 5 et 9 ! », se réjouit Thomas Spits.

Pour autant, le succès croissant des spectacles ne garantit pas l'attribution de subsides. Le financement reste en effet l'une des grandes incertitudes de l'organisation. « Au bout de 25 ans, nous recevons 50 000 euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles, alors que nous en espérons le double *a minima* », regrette Patrick Donnay. Des partenaires privés fournissent également un support non négligeable, financier ou matériel. Une situation qui confirme l'importance vitale de l'investissement de l'équipe de bénévoles, dont la grande majorité est présente depuis les débuts.

## Naissance d'une vocation

19h45. Les portes de la salle s'ouvrent. Marcel est, comme à l'accoutumée, présent pour scanner les tickets. Il salue

Patrick Donnay, directeur artistique, rêvait d'un festival empreint de valeurs humanistes.

Evelyne Daniel, présidente, a d'emblée emboîté le pas avec le Comité d'Action Laïque de Soumagne et d'autres associations laïques.



Festival Paroles d'humains : 25 ans et toujours fringant!

Les bénévoles, dont la plupart sont des fidèles de la première heure, sont absolument indispensables au bon déroulement du festival.



les habitués avec bonhomie. Dans un coin, David Murgia, une bière en main, a pris le temps d'une conversation avant le spectacle. Dans 15 minutes, il sera sur scène pour présenter *Rumba*, dernière pièce de *La Trilogie des pauvres diables*, amorcée avec *Laïka* et *Pueblo*. Cette soirée marque sa onzième participation au festival. « C'est toujours particulier de jouer à Soumagne parce que c'est l'un des terrains où j'ai grandi. Quand je raconte une histoire, je visualise des images de ma vie pour mieux les raconter », sourit-il. Certains de ces instantanés proviennent donc de la région. Plus encore : il nous confie que sa vocation est née alors qu'il était spectateur du festival. « La première fois que je suis allé au théâtre de ma vie, c'était à Herve, dans le cadre du festival Parole d'Hommes. J'étais scolarisé à l'Athénée de Soumagne, et notre professeur de morale, Christian Maquet, à qui j'aimerais rendre hommage ici, nous avait emmenés. L'idée était de retravailler cette pièce à l'école. C'était un texte de Dario Fo, qui s'inscrit dans un théâtre de l'oralité, dans la même veine que ce que je pratique aujourd'hui. » Une expérience atypique pour le jeune homme, dont le seul contact avec le milieu culturel se limitait à la télévision, et qui débouchera sur la carrière que l'on connaît.

Il est temps maintenant pour David Murgia de monter sur scène. Les ouvreuses volontaires terminent de placer les personnes qui n'ont pas encore trouvé de siège. Car ce soir, la salle est remplie. Comme d'autres soirs, d'ailleurs. Patrick Donnay monte sur scène pour, à son habitude, introduire le spectacle. Et c'est sous les applaudissements nourris que s'ouvre le rideau. Place à la magie! 🍀



**En commun**  
est gratuit  
mais il coûte de l'argent.

**PARTICIPEZ à sa diffusion !**

Versez une contribution  
sur le compte  
**BE48 0682 1400 1427**

avec en communication : En commun



# Lisette Lombé

# Le feu aux mots



## Rencontre avec Lisette Lombé.

Propos recueillis par Arnaud Leblanc

---

Lisette Lombé est une poétesse aux multiples visages et aux talents féconds. Liégeoise d'adoption et romaniste de formation, elle entre dans la vie active comme enseignante. Reconvertie en animatrice sociale, elle se brûle les ailes avant de renaître de ses cendres en 2015 en tant qu'artiste, écrivaine, slameuse, poétesse nationale ou encore plasticienne. La rencontre a lieu à l'occasion de la première belge de son nouveau spectacle *Ce que le ventre dit* avec Marc Nammour. Une occasion de revenir sur ses multiples projets et sur le rôle de la culture dans nos imaginaires et les résistances qui naissent de nos inspirations.

### **Vous avez commencé à oraliser votre poésie assez tard. Qu'est-ce qui vous a poussée dans cette carrière artistique ?**

Avant le grand saut et depuis mon enfance, je pense que l'attrait des mots et l'amour de la langue ont toujours été là. J'ai d'abord été enseignante et, après une certaine fatigue dans le cadre scolaire, je me suis orientée vers le social pour accompagner des adultes en réinsertion socioprofessionnelle. À nouveau happée par une forme d'émoussement, je me suis consumée dans un *burn-out* en 2015. Cette nouvelle épreuve m'a poussée vers ma troisième vie professionnelle où finalement cette question de la langue est devenue un métier artistique. Le débordement d'énergie et de créativité s'est mué en spectacles, en performances, en livres. En 2017, *La magie du burn-out* marquait mes débuts dans le monde de la littérature. C'était presque un cri, une catharsis, une occasion de parler de mon vécu, de la violence de notre société sur l'esprit et sur le corps.

### **Les ateliers slam ont été pour vous une porte de sortie ?**

J'anime les ateliers L-Slam depuis 10 ans maintenant. Le collectif s'est monté six mois après ma première scène de slam. Au départ, ils rassemblaient des femmes victimes de violences ou très précarisées. Avec le temps et les multiples rencontres, il y a eu création d'une petite communauté. Alors qu'il y avait très peu de femmes dans le slam à ce moment-là, on a eu la chance de vivre l'efflorescence d'un mouvement (elle fait un geste de bourgeon qui éclôt). Puis il y a eu le mouvement *#MeToo* et la libération de la parole des femmes à travers le monde sur les violences qu'elles subissaient. Le collectif s'est

agrandi. À chaque fois qu'on allait dans des nouveaux lieux, de nouvelles associations telles des nomades, on s'enrichissait de nouvelles personnes. Et, même si on travaillait en mixité la majorité du temps, c'était un lieu majoritairement de femmes.

Le collectif s'est construit comme un mix entre des slameuses rôdées à la scène mais pas spécialement politisées d'une part et des personnes issues d'un milieu plus associatif et militant pas très artiste d'autre part. C'étaient de belles rencontres, un beau mélange, une belle intersection. Le marrainage poétique fonctionnait : les plus aguerries accompagnaient les novices, leur donnaient des techniques pour s'emparer de la scène. C'était aussi plein de premières fois : la première fois qu'on voyait autant de femmes en même temps sur une scène, la première fois qu'on voyait des femmes racisées programmées, la première fois que se donnaient des ateliers en amont du slam. C'était vraiment un moment d'« empouvoirement », de capacité d'agir, de travail de la légitimité, mais aussi de réception de la parole des femmes dans l'espace public, dans des lieux à majorité masculine.

Je ne serais pas qui je suis sans ce groupe. Au sens large d'ailleurs, cette expérience humaine m'a montré l'importance du collectif. Avec L-Slam, dès qu'on a utilisé le « nous », dès qu'on a utilisé la force commune, cela a été plus facile de s'affirmer dans le milieu. On se soutient, on fait face aux démarches administratives ensemble, on se coache ou, simplement, on est là pour déposer son vécu, dire « aujourd'hui, cela ne va pas » ou « je suis crevée ». On essaye aussi de travailler cette « déconcurrency », d'inverser le stéréotype qui veut que les femmes se chamaillent entre elles. On crée une forme de sororité artistique et, surtout, de l'égalité entre nous.

**En mettant des mots sur des situations, on arrive à s'en libérer. Avec vos écrits et vos performances scéniques, ce sont de nouvelles dimensions sociétales qui émergent**

Ces quinze dernières années ont vu apparaître de nouveaux sujets de société : le mouvement #MeToo, la lutte contre le sexisme, la place des personnes racisées. Je suis extrêmement contente d'en être contemporaine. J'ai l'impression que l'émergence de ces thématiques constitue un tournant civilisationnel. C'est massif. Pour moi, tout ça est relié à une question de soins, de comment on traite la différence sociale, sexuelle, de genre ou de couleur de peau. Une collègue me disait « je ne demande pas à être aimée, je demande à être respectée ». C'est vrai dans toutes les situations de différence. Cette nouvelle manière de concevoir le respect dans l'intersection, c'est quelque chose d'important. J'ai des amies moins militantes qui me disent que, pour elles, cela va trop vite. « Être déconstruit », « les privilèges », « racisés », ce sont des mots qu'on n'entendait pas. Parler de « race », c'est un vilain mot. C'est important pourtant de prendre conscience que ce changement passe par les mots, par la langue. À mon époque, on ne parlait pas de l'« emprise », de « relations toxiques », de « harcèlement de rue », de « consentement », de « viol conjugal ». Ces dix dernières années après #MeToo, c'est énorme. Il y a vraiment une tornade linguistique.

**Il y a un rôle du culturel pour changer le récit ?**

Quand on voit les scènes de théâtre, on remarque que la programmation actuelle offre d'autres visions mais aussi d'autres corps. Il y a plus de femmes, plus de personnes racisées, neuroatypiques ou trans aujourd'hui. Elles n'étaient pas aussi représentées avant. En littérature, je vois aussi qu'il y a une sensibilité à présenter le matrimoine, de visibiliser nombre de femmes importantes qui étaient reléguées aux oubliettes. Il y a une multiplication des narratifs et on a besoin de ça. C'est aussi visible sur les questions de colonisation. On peut désormais entendre l'autre côté de la rive. Comment la colonisation a été vécue de l'autre côté. Ce sont des dispositifs qui permettent cela. Pour pouvoir monter sur scène et dire ce que l'on a envie de dire, il faut des lieux qui gardent de l'audace. Ceux-là même qui doivent jongler avec des subsides, avec des rentrées et des recettes, mais qui doivent se considérer comme des lieux qui produisent de la pensée, de la réflexion, du débat et de la résistance. J'ai la chance d'être

programmée dans ces lieux-là mais c'est une certaine idée de ce qu'est la culture : elle est en lien avec l'éducation permanente et le tissu associatif.

Aujourd'hui par exemple, nous présentons la première belge du spectacle *Ce que le ventre dit* avec Marc Nammour, rappeur du nord de la France. L'origine de cette performance découle d'une rencontre il y a un an à Paris. C'était un coup de foudre artistique. Moi, j'ai entendu une histoire dans le rap. Elle m'a parlé, remuée et finalement m'a fait danser. Et inversement Marc a entendu la même chose dans mon slam *a capella*. Ça a donc été une évidence et on a décidé de travailler ensemble, de construire un projet et d'écrire ensemble. On a obtenu la confiance de coproducteurs et aujourd'hui nous présentons une quinzaine de dates avant cet été où nous aurons une vingtaine de représentations à Avignon en juillet. Mais la première se déroule ici au centre culturel de Montegnée, dans une ancienne maison du peuple d'une commune ouvrière de la périphérie liégeoise. En tout cas, pour moi qui suis très connectée au sens, c'est important, d'autant que je sais que ma famille sera là aujourd'hui. Pouvoir le faire dans un endroit qui a une âme, c'est important.

**« C'EST IMPORTANT DE PRENDRE CONSCIENCE QUE CE CHANGEMENT PASSE PAR LES MOTS, PAR LA LANGUE. (...) »**

**Le spectacle aborde la question de la résistance. C'est important pour vous aujourd'hui ?**

D'abord, je trouve qu'on a un devoir d'honnêteté. On doit avoir une compréhension pour les gens qui sont découragés. Ces jours-ci, on voit les 25 000 personnes exclues du chômage, les malades de longue durée, la fronde contre le personnel enseignant, la culture, les universités. Je nous souhaite de garder la force de nous dire qu'à plein d'endroits il y a des gens qui luttent à leur manière. Des gens collent un autocollant sur leur fenêtre, portent un pins, vont à des réunions antifa, font un don ou vont manifester. On voit ce qui s'est passé à Minneapolis, on voit la foule en Iran, on voit la déferlante des gens dans les rues. Il y a plein de personnes qui résistent. L'histoire nous montre qu'il y a un mouvement de balancier. Nos textes antifa parlent de ça : le retour aussi est déjà écrit et j'espère pour nous qu'on sera toujours en vie pour le voir. 🌱



EXPOSITION

# Podium

le pouvoir du sport

à La Cité Miroir  
Liège

12  
DÉC. 2025



10  
MAI 2026

Territoires  
de la  
Mémoire

[WWW.EXPO-PODIUM.BE](http://WWW.EXPO-PODIUM.BE)



# Loi Quintin : gouverner sans contestation

Bernard Quintin, ministre de l'Intérieur, porte depuis plusieurs mois un projet de loi. Son objectif : permettre de dissoudre une association sans passer par la justice. Un projet de loi qui, pour plusieurs institutions, n'est pas compatible avec une démocratie.

Le projet de loi Quintin semble tomber sous le sens : si les activités d'une association sont, comme le dit le texte, « une menace grave et actuelle pour l'ordre public, la sécurité nationale ou l'ordre démocratique et constitutionnel, » pourquoi ne pas l'interdire ?

Pourtant, le texte a été vivement critiqué par le Conseil d'État et devra être modifié. Ce dernier soulève dans ce texte plusieurs problèmes graves et les dangers qui en découlent. Les mêmes problèmes et dangers que plusieurs institutions démocratiques avaient déjà pointés du doigt.

## Une entrave aux droits humains

Tant l'Institut des droits humains, mobilisé pour l'occasion, qu'Amnesty International, la FGTB, la Ligue des droits humains, le Centre d'Action Laïque et autres soulèvent ce point : en Belgique, s'associer, manifester et exprimer librement son opinion sur la conduite du pays par le gouvernement sont des droits humains fondamentaux, garantis par la Constitution.

Après tout, la démocratie ne s'arrête pas au lendemain d'un suffrage. Durant le mandat d'un gouvernement, les citoyen-nes ont le droit et le devoir de se renseigner sur son travail et d'exprimer leurs opinions sur ce dernier par tous les moyens nécessaires. L'État, de son côté, s'engage à garantir aux citoyen-nes cette possibilité de se rassembler, de s'organiser et de s'exprimer.

## Un phrasé flou et dangereux

Les mêmes acteurs démocratiques soulèvent un autre problème dans le projet de loi : son vocabulaire ambigu. Des termes

**Non à la dissolution  
administrative  
des associations  
et groupements  
par le gouvernement.**




comme « radicalisme » ou « parti politique reconnu » émaillent le texte et n'ont aucune existence juridique. Leur sens serait donc redébatu à chaque cas, laissant une énorme part d'arbitraire dans l'application de la loi. De même, cette loi pourrait être appliquée « si la finalité de l'association est détournée de son objet initial » – mais qui jugerait du détournement, et sur quels critères ?

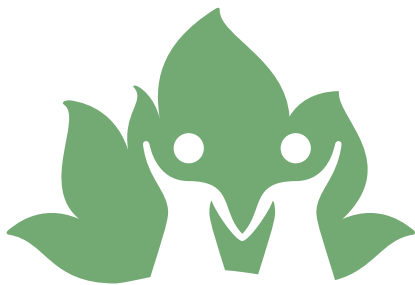
## Une absence de défense

La réponse est inquiétante : il s'agit d'une procédure administrative, pas judiciaire. Elle serait appliquée par un fonctionnaire d'État, pas par un juge, au terme d'une entrevue, pas d'un procès. Quid d'un avocat, d'une défense possible, d'un recours en l'appel ? Encore une fois, rien n'est précisé, tout est flou, et tout semble fort peu conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est impensable, dans un État de droit, que l'exécutif puisse seul décider de comment les citoyennes et les citoyens organisent organisent la vie commune.

## Une loi inutile

Enfin, l'État belge dispose déjà de lois permettant de lutter contre des associations qui commettraient des infractions pénales. Celles-ci sont conformes aux principes démocratiques et aux droits humains fondamentaux. Alors : quel est le but d'un tel projet de loi ?

Pour beaucoup, cela ressemble à une attaque en règle contre le droit de protester, un droit inaltérable en démocratie. Et le ministre semble tenir très fort à cette loi qui, sortie par la porte, risque de revenir par la fenêtre. Mais les manifestations, les mouvements syndicaux, l'action associative sont des expressions démocratiques que l'on ne peut pas faire taire. Soyons vigilants ! 



## À vos agendas!

Des rendez-vous à venir

- Exposition **Podium – Le pouvoir du sport** jusqu'au 10 mai 2026 à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Spectacle **Ouverture des hostilités** les 17 et 18 avril à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Atelier de broderie sur photo **Réparer les images, recoudre le futur** le 21 avril 2026 de 16h30 à 19h30 à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Conférence **Réactiver nos imaginaires démocratiques** le 22 avril 2026 à 19h30 à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Atelier d'écriture **Les mots qui nous manquent** le 23 avril 2026 de 18h à 20h30 à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Spectacle **Petit-es Citoyen·nes Grandes Histoires** le 8 mai à 11h à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Rencontre **Contre le rire fasciste : rencontre avec Denis Saint-Amand** le 13 mai à 19h à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)
- Conférence **L'histoire est-elle une fiction ?** le 21 mai 2026 à 19h à La Cité Miroir --> [www.citemiroir.be](http://www.citemiroir.be)

Retrouvez ces rendez-vous et beaucoup d'autres en ligne sur :

[www.laiciteliege.be](http://www.laiciteliege.be)

# En commun

La revue trimestrielle de la laïcité  
en province de Liège

À chaque numéro, **En commun** propose un espace de réflexion, d'actualité et de débat autour des questions de société chères au mouvement laïque en Belgique francophone. Éditée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, la revue est alimentée par le travail de chercheuses et chercheurs et par des personnes engagées dans le progrès de la société et dans les valeurs de liberté, de solidarité et d'émancipation pour toutes et tous.

Retrouvez  
la revue  
en ligne



[www.laiciteliege.be/en-commun](http://www.laiciteliege.be/en-commun)


*Vous avez fini  
de me lire ?*

*Passez-moi à vos  
collègues, ami·es  
ou proches !*



[www.laiciteliege.be](http://www.laiciteliege.be)

La culture est l'un des piliers d'une société démocratique. Pourtant, en Belgique francophone, ce secteur essentiel se trouve aujourd'hui menacé. Sous-financement, précarité des métiers culturels, marginalisation des productions locales, pressions idéologiques le fragilisent.

À travers des expertises, des réflexions, des témoignages et récits engagés, *En commun* explore les forces vives de la culture, les pratiques et les politiques culturelles. Ce premier numéro interroge également la « bataille culturelle » qui traverse notre société contemporaine et il rappelle que pour le mouvement laïque, la culture est un vecteur d'émancipation, un espace de liberté et d'expression nécessaire pour nourrir le vivre-ensemble ! 



Revue éditée par le **Centre d'Action Laïque de la Province de Liège**  
En ligne : [www.laiciteliège.be/en-commun](http://www.laiciteliège.be/en-commun)



ISSN : 3118-4103



Gratuit